Boîte à outils: Diversité, Discrimination & Formation des Journalistes

DITES
NON
À LA DISCRIMINATION

Campagne du Conseil de l'Europe

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Boîte à outils
Formation au Journalisme, Discrimination & Diversité

Les opinions exprimées dans cet ouvrage ne donnent, des instruments juridiques mentionnés, aucune interprétation officielle pouvant lier les gouvernements des Etats membres, les organes statutaires du Conseil de l'Europe ou tout organe institué en vertu de la Convention européenne des droits de l'homme.

Les vues exprimées dans cet ouvrage sont de la responsabilité de (des) (l') auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement la ligne officielle du Conseil de l'Europe.

« Promouvoir le dialogue interculturel est une responsabilité collective mais aussi individuelle. C'est le sens du message de la campagne « Dites non à la discrimination » du Conseil de l'Europe. Parce que les media et leurs professionnels ont un rôle important à jouer dans la lutte contre les discriminations et en faveur du dialogue interculturel, le Conseil de l'Europe a souhaité inviter tous les acteurs de l'industrie médiatique (éditeurs, diffuseurs, régulateurs…) à débattre et à proposer des solutions favorisant une culture de tolérance et de compréhension mutuelle tout en gardant à l'esprit la contribution de ces mêmes media à l'information du public et la formation de l'opinion. »

Gabriella BATTAINI-DRAGONI

Directrice Générale Education, Culture & Patrimoine, Jeunesse & Sport
Coordinatrice générale pour le Dialogue Interculturel et la Campagne « Dites Non à la Discrimination » Conseil de l'Europe

Table des matières

Introduction 7
Philosophie 11
Description des exercices 13
Approfondir les faits pour ouvrir son point de vue 15
Le « paysage sonore » comme outil de sensibilisation 19
Mettre en concurrence pour une couverture accrue de la diversité ... 21
S'adapter à des publics variés 23
Repenser les infos 27
Qu'en disent les extraterrestres ?..... 31
Élargir le champ des personnes à interviewer..... 35
Le poids du passé et de l'histoire dans l'actualité 39
Intégrer des connaissances factuelles au travail journalistique..... 43
L'image des personnes handicapées dans les media..... 47
Sujets polémiques et déontologie des media 51
Stimuler le travail en groupe pour résoudre les problèmes 53
Les mots pour parler du handicap 55
L'entretien comme révélateur de diversité 59
Formation transfrontalière au journalisme 63
Le micro-trottoir des préjugés 67
Saurez-vous critiquer votre travail ? 71
Immersion dans une autre culture 75
Organisations participantes 79

Références européennes 83

Lectures complémentaires 95

Introduction

Rendre compte au grand public des sujets qui le concernent, tel est le premier but du journalisme. Il faut pour cela identifier des sources, recueillir et sélectionner des informations et réfléchir à leur présentation. Les formations en journalisme visent donc, avant tout, à transmettre aux étudiants les compétences qui leur permettront d'accomplir ces tâches, et de la manière la plus professionnelle possible.

Eu égard au public, il faudrait dans l'idéal que les media reflètent l'ensemble de la population, sous tous ses aspects et dans toute sa diversité. Représenter, mais aussi faire s'exprimer de façon équitable toutes les composantes de la population, c'est œuvrer en faveur des principes du journalisme ; c'est aussi le meilleur moyen de protéger les droits fondamentaux et d'encourager une véritable cohésion sociale fondée sur l'intégration et sur le dialogue interculturel.

La responsabilité des media est à la mesure de leur pouvoir. Nous le savons, les références culturelles communes qu'ils établissent, leur regard critique sur les tendances et les évolutions du jour influencent notre perception et notre compréhension des débats publics. Des media divers et responsables contribuent au dialogue interculturel, à la diversité et à la cohésion sociale en Europe pour construire une société inclusive et participative, dans laquelle les différences ne fassent pas de différence.

C'est pourquoi depuis 1995, à travers les organes qui le composent (Comité des Ministres, Assemblée parlementaire, Cour européenne des droits de l'homme…), le Conseil de l'Europe travaille à un cadre normatif visant à renforcer la diversité dans les media. Des recommandations en faveur de media pluralistes ont été adressées à ses Etats membres. Le Livre blanc sur le dialogue interculturel, « Vivre ensemble dans l'égale dignité », donne des orientations complémentaires sur la construction d'une société vraiment ouverte, en particulier concernant les media. Il a donné lieu à la campagne « Dites non à la discrimination », menée par le Conseil de l'Europe de 2008 à 2010. C'est dans le cadre de cette campagne que le Conseil de l'Europe

a entrepris, en 2008, de réunir des enseignants en journalisme pour concevoir une boîte à outils pédagogiques.

Les exemples de formations présentés ici traduisent une culture de respect, de compréhension mutuelle et d'ouverture des journalistes à la société. Leur objectif à terme est de contribuer à lutter contre la diffusion médiatique de stéréotypes nocifs, alimentant une vision ségrégationniste de la société, mais aussi de montrer aux journalistes comment permettre à toutes les composantes de la population d'être présentes dans les media et donc de participer au débat public et démocratique.

Cette boîte à outils contient des exercices pratiques proposés par plusieurs écoles de journalisme, faciles à reproduire et à adapter en fonction du contexte et du temps disponible. L'idée était de proposer des outils « faciles d'emploi » aux formateurs en journalisme qui souhaitent intégrer la diversité et la lutte contre la discrimination à leur enseignement.

Ces exercices ont été préparés en étroite coopération avec des professionnels du domaine. Réunis en ateliers, des enseignants et universitaires de plusieurs pays ont échangé sur leurs méthodes pédagogiques, en apportant de nombreux exemples. Les exercices proposés ici sont le résultat des discussions animées entamées lors des ateliers et poursuivies en ligne.

Plutôt que des modules distincts explicitement axés sur la diversité et la non-discrimination, nous avons visé l'intégration de ces thématiques au sein des pratiques existantes.

Nous remercions tout particulièrement l'**Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne** (FRA) pour son aimable contribution à la compilation des exercices. Elle a travaillé avec nous en toute complémentarité, à travers un usage efficace de nos domaines de spécialité respectifs. L'Agence des droits fondamentaux développe actuellement une version en ligne de la boîte à outils.

Nous remercions aussi chaleureusement les formateurs qui ont travaillé avec nous ces derniers mois, ainsi que les institutions qu'ils représentent :

Jessica ALLANDE, UtropTV (Norvège), **Clara ALMEIDA SANTOS**, Universidade de Coimbra (Portugal), **Eliane BAILLIF**, Centre Romand de Formation des Journalistes (Suisse), **Fred BAKER**, Media Europa (Autriche), **Carla BATISTA**, Universidade Nova de Lisboa (Portugal), **Rares BEURAN**, Babes-Bolyai University (Roumanie), **Gina BONI**, Manush Foundation (Hongrie), **Carlos CAMPONEZ**, Universidade de Coimbra (Portugal), **Nathalie CAPRIOLI**, Agenda Interculturel / Centre Bruxellois d'Action Interculturelle (Belgique), **Christos FRANGONICOPOULOS**, Université Aristotelio (Grèce), **Mahmut**

CINAR, Bahçeşehir University (Turquie), **Mihaela DANGA**, Center for Independent Journalism (Roumanie), **Isabelle DUMAS**, ISCPA - Institut des Media (France), **Marc EPSTEIN**, Chance aux Concours / L'Express (France), **Gil FERREIRA**, Escola Superior de Educação de Coimbra (Portugal), **Nora FRENCH**, Dublin Institute of Technology (Irlande), **Véronique GARE**, Centre de Formation et de Perfectionnement des Journalistes (France), **Nadine GOGU**, Chisinau School of Advanced Journalism (Moldavie), **Assima GOUMA**, University of Salzburg Rudolfskai (Autriche), **Regina GOUVEIA**, Instituto Politécnico da Guarda (Portugal), **Thierry GUILBERT**, Institut Pratique du Journalisme (France), **Zdravko ISAKOV**, Novi Sad School of Journalism (Serbie), **Stéphane JARRE**, Syndicat National des Journalistes (France), **Kristina JURAITE**, Vytautas Magnus University (Lituanie), **Ana KARLSREITER**, OSCE, **Diane KEMP**, Birmingham City University (Royaume-Uni), **Sonia LAMY**, Escola Superior de Educação de Portalegre (Portugal), **Anna McKANE**, European Journalism Training Association / City University London (Royaume-Uni), **Antonia MESZAROS**, Magyar TV (Hongrie), **Anna MÜLLER-FUNK**, Ludwig Boltzmann für Menschenrechte (Autriche), **Pari NIEMANN**, Nord Deutsche Rundfunk (Allemagne), **Milica PESIC**, Media Diversity Institute (Royaume-Uni), **César ORLANDO**, Sindicato dos Jornalistas (Portugal), **Barbara ROWLANDS**, City University London (Royaume-Uni), **Connie SAINT-LOUIS**, City University London (Royaume-Uni), **Sílvio SANTOS**, Universidade de Coimbra (Portugal), **Sabine SCHIFFER** Institut für Medienverantwortung (Allemagne), **Indre SEKEVICIENE**, Universitas Vytauti Magni (Lituanie), **Anna SEVORTIAN**, Moscow Center for Democracy and Human Rights (Russie), **Stefan TENNER**, Radio CORAX (Allemagne), **Laura TOMA**, Media Institute for Diversity (Roumanie), **Effy TSELIKAS**, Frelance journalist (France), **Marina TUNEVA**, School for Journalism and Public Relations (« ex-République Yougoslave de Macédoine »), **Ilze VAINOVSKA**, Reporter (Lettonie), **Atilla VURGUN**, Freelance journalist (Allemagne), **Alexander VOJVODA**, Radio FRO (Autriche), **Andrei VYRKOUSKI**, Moscow State University (Russie), **Ralph WENDT**, Media trainer (Allemagne).

Dr Carole REICH
Coordinatrice

Reynald BLION
Responsable *Media & Diversité*

Campagne « Dites Non à la Discrimination »

Conseil de l'Europe

Philosophie

Pour cet outil pédagogique qui se veut à la fois informatif et pratique, nous avons réuni des militants, des enseignants venus d'universités et d'écoles de journalisme et des formateurs intervenant dans des radios de proximité. Les exemples donnés dans cette boîte à outils, tous réellement utilisés dans les cursus de formation en journalisme, ont prouvé leur efficacité pour transmettre aux futurs journalistes les connaissances et les « trucs maison » dont ils peuvent avoir besoin.

Tous les exercices visent à intégrer la lutte contre la discrimination, et plus généralement la défense des droits de l'homme, à l'enseignement du journalisme. C'est une vaste tâche, qui va d'une invitation à l'introspection (pour mettre en lumière ses propres préjugés) au développement d'un vivier d'informations plus large.

Pendant le temps de préparation, les discussions entre enseignants en journalisme ont fait apparaître des points de convergence. La plupart des étudiants concernés souhaitent travailler dans le secteur de l'actualité, comme journalistes et producteurs, et sont extrêmement motivés : ils sont prêts à étudier à fond tous les sujets qu'ils jugent utiles pour atteindre leur objectif. Ils reconnaissent – comme leurs professeurs – que pour trouver un emploi, les journalistes doivent s'inscrire dans la culture dominante. Nos séances de travail sont parties de cette réalité. Les exercices ne visent donc pas à « enseigner » la prise de conscience des droits de l'homme ou le « journalisme de la diversité » : ils montrent diverses manières d'intégrer la diversité et les droits de l'homme dans les cursus suivis par chaque étudiant en journalisme. Par exemple, les exercices anti-discrimination sont intégrés aux cours sur le maniement d'un microphone ou encore le souci de la diversité vient en toile de fond à la préparation d'un journal d'actualités, etc.

Nous ne nions pas l'importance et l'utilité des formations dans lesquelles certains modules, voire des cursus entiers sont consacrés aux droits de l'homme. Elles représentent une autre facette, tout aussi valable, de la formation des journalistes. Cependant, les enseignants qui s'efforcent de transmettre les savoir-faire et compétences prescrits par l'« industrie des media »

auront du mal à ajouter au cursus des modules uniquement consacrés à la diversité, sans parler de convaincre de leur utilité un étudiant centré sur ses objectifs.

Les exemples pédagogiques offerts ici viennent compléter les nombreux et excellents outils qui existent déjà. Nous reviendrons dans cet ouvrage sur ces références, ainsi que sur les codes et législations en vigueur en Europe. La première version de cette boîte à outils a été testée lors d'une formation pilote à Coimbra, au Portugal, auprès d'un groupe d'enseignants en journalisme qui n'avaient pas participé à l'élaboration des exercices. L'expérience tirée de ce test et les précieux commentaires des participants ont permis de mettre au point la présente publication.

L'évolution des technologies et des méthodes de travail, ainsi que la diversification du secteur de l'actualité et celle, croissante, du public auquel les journalistes s'adressent donnent aux enseignants en journalisme de nouvelles occasions de mettre la diversité en avant. Nous espérons que cette boîte à outils les y aidera.

Diane Kemp Birmingham City University, Royaume-Uni

Clara Almeida Santos, Université de Coimbra, Portugal

Dr Frederick Baker, Cambridge University, Royaume-Uni

Description des exercices

Cette boîte à outils se veut « facile d'emploi » pour les formateurs en journalisme qui souhaitent intégrer à leur enseignement ce qu'on pourrait appeler une « dimension de sensibilisation » à la non-discrimination et aux droits de l'homme.

Nous avons collecté pour cela une série d'exercices pratiques. Faciles à reproduire et à adapter en fonction du contexte et du temps disponible, ils sont présentés ici de façon concise et sans jargon inutile.

Le premier objectif est que ces exercices soient lus, utilisés, adaptés et intégrés à l'enseignement actuel.

Nous sommes aussi partis du principe que tous les enseignants et universitaires connaissaient l'environnement médiatique dans lequel ils travaillent. Notre boîte à outils n'offre donc pas de renseignements à ce sujet. Nous proposons en revanche une sélection de liens vers la législation et les codes européens pertinents, pour aider les étudiants à mieux saisir l'importance accordée aux droits de l'homme et à la non-discrimination au niveau européen et pour fournir les informations nécessaires à un approfondissement des aspects juridiques.

Les exercices pédagogiques constituent le gros de cette publication. Ils ont déjà été utilisés dans diverses situations, la plupart du temps auprès d'étudiants en journalisme dans des écoles et universités ou encore de professionnels des media en formation continue.

Ils sont d'une durée et d'une complexité très variables. Certains exercices ne prennent que quelques heures, un autre s'est déroulé sur trois semaines – sans compter le temps de préparation !

Les exercices sont présentés sur le modèle suivant:

Un titre, qui donne un résumé de l'exercice.

Les « objectifs ». La liste n'est pas exhaustive, puisque nous ne mentionnons que les questions de non-discrimination et de droits de l'homme sur lesquelles nous avons voulu mettre l'accent.

Les principaux thèmes abordés dans l'exercice. Beaucoup d'autres vont bien sûr émerger, mais ils dépendent de l'apport des étudiants. Nous ne citons que ceux mis en avant par l'enseignant qui a proposé l'exercice.

Les méthodes pédagogiques et la durée de l'exercice.

Le « contexte », c'est-à-dire les informations générales nécessaires pour comprendre la pertinence de l'exercice ou ses angles d'approche.

Le « déroulement » de l'exercice lui-même. Cette partie est plus ou moins détaillée, mais elle devrait, à tout le moins, permettre de comprendre en quoi consiste l'exercice. On y trouve aussi des conseils formulés par l'enseignant ayant transmis cet exercice.

Un « contact », pour pouvoir poser des questions à l'initiateur de l'exercice en cas de besoin.

Divers « liens » utiles: documents pédagogiques associés à l'exercice (fiche d'évaluation par exemple), supports pédagogiques nécessaires, législation ou orientations pertinentes au niveau européen ou encore outils audio et vidéo.

Tous ces supports sont gracieusement mis à disposition par les instituts de formation qui ont participé à l'élaboration de la boîte à outils.

On trouvera en fin de publication des références et des propositions de lectures complémentaires, ainsi que la présentation des organisations participantes.

Approfondir les faits pour ouvrir les perspectives

Objectifs

Souligner l'importance de vérifier les faits ;
Encourager une meilleure compréhension de questions sociales complexes ;
Susciter un débat sur la liberté d'association et les droits qu'elle suppose.

Thème principal

Mise en garde contre les récits simplistes qui découlent d'un sujet mal maîtrisé.

Méthodes pédagogiques

Discussion en groupe, travail en duo, petits groupes de travail.

Durée

Une journée ou une demi-journée, selon la taille du groupe.

Contexte

Cet exercice est proposé aux étudiants en journalisme et en sciences humaines dans plusieurs établissements d'enseignement en Russie. Compte tenu du débat auquel il donne souvent lieu, il est important que les participants se connaissent et entretiennent des relations de confiance. Dans l'idéal, il faudrait qu'ils aient déjà travaillé ensemble à d'autres activités avant celle-ci.

L'exemple donné ici porte sur la couverture du défilé de la Gay Pride en 2007 à Moscou. Bien que l'homosexualité ne soit plus un délit en Russie depuis une vingtaine d'années, l'homophobie est toujours très présente dans la société russe et les media relaient souvent des propos homophobes. Les Gay Prides ont été interdites à Moscou, les autorités affirmant qu'elles constituaient un affront aux valeurs traditionnelles du peuple russe ou que la police ne pouvait garantir la sécurité des participants.

Déroulement

On distribue aux étudiants une petite sélection d'articles sur le défilé de la Gay Pride qui s'est tenu en 2007 à Moscou, dont des articles orientés et d'autres plus équilibrés. Dans l'ensemble, les media se sont concentrés sur la « polémique » suscitée par cette manifestation et ont fait état du peu de soutien qu'elle rencontrait au sein de la population russe, divers sondages d'opinion à l'appui.

Après une brève discussion sur les articles, les étudiants doivent enquêter sur les faits, en apprendre plus sur ce qui s'est passé, dénicher des détails intéressants, trouver des experts pouvant donner des commentaires d'un point de vue juridique, social et autre et se renseigner sur les défilés du même type dans d'autres pays.

Ils doivent ensuite rédiger un bref article expliquant pourquoi il est probable (ou improbable) qu'une Gay Pride se tienne dans la capitale russe l'année qui vient. Les articles sont débattus en classe.

Les participants ont donné plusieurs arguments intéressants et, plus important encore, se sont beaucoup impliqués dans le débat. Ils avaient beaucoup de questions, ont échangé leurs conclusions, certains ont mis leurs propres clichés et préjugés sur le tapis. Comme un travail de recherche avait été fait, certains de ces stéréotypes ont été immédiatement démontés par leurs camarades. Pour que le dialogue reste respectueux, je conseillerais au formateur d'orienter avec tact les discussions en groupe pendant tout l'exercice.

Pour finir, le groupe doit commenter par écrit les différences rencontrées dans le traitement du sujet d'un média à l'autre et le rôle de ces media dans la couverture de questions controversées comme celles-ci.

Contact

Anna Sevortian - sevort@yandex.ru
Spécialiste des media, Anna travaille au Centre Moscovite pour le Développement de la Démocratie et des Droits de l'Homme.

Liens & Références européennes

Pour un aperçu des faits, vous pouvez consulter : http://en.wikipedia.org/wiki/Moscow_Pride

Pour d'autres exemples, tous en anglais :

http://www.google.com/hostednews/afp/article/ALeqM5gJsxHe-4tN_bvV0H5ayeGaJ1x__A

http://www.guardian.co.uk/world/2009/may/16/moscow-police-gay-rights

http://www.usatoday.com/news/world/2009-05-16-russia-gay-rights_N.htm

http://www.spiegel.de/international/world/0,1518,624286,00.html

http://www.gayrussia.ru/en/

http://www.interfax-religion.com/?act=news&div=6920

http://rt.com/Top_News/2009-05-16/Police_disperse_gay_pride_parade.html

CONSEIL DE L'EUROPE

Comité des Ministres

Déclaration (2007) sur **la Protection et la promotion du journalisme d'investigation**

Assemblée parlementaire

Résolution 1728 (2010) sur **la Discrimination sur la base de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre**

Congrès des pouvoirs locaux et régionaux

Recommandation 211 (2007) **« Liberté d'expression et d'assemblée pour les lesbiennes, gays, bisexuels et transsexuels »**

UNION EUROPEENNE

Conseil européen

Directive 2000/78/CE portant sur **la Création d'un cadre général en faveur de l'égalité de traitement en matière d'emploi et de travail**

Directive 2000/43/CE relative à **la Mise en œuvre du principe de l'égalité de traitement entre les personnes sans distinction de race ou d'origine ethnique**

Parlement européen

Résolution P6_TA(2006)0273 sur **la Montée des violences racistes et homophobes en Europe**

Résolution P6_TA (2006)0018 sur **l'Homophobie en Europe**

Agence des Droits Fondamentaux de l'Union Européenne (FRA)

Homophobia, Transphobia and Discrimination on Grounds of Sexual Orientation and Gender Identity, Vienne, FRA, 2010

Homophobia and Discrimination on Ground of Sexual Orientation in the EU Members - Part 1: Legal Analysis, Vienne, FRA, 2008

Homophobia and Discrimination on Ground of Sexual Orientation in the EU Members - Part 2: The social situation, Vienne, FRA, 2008

Le « paysage sonore » comme outil de sensibilisation

Objectifs

Encourager une écoute « ouverte » ;
Inciter les étudiants à revoir leurs idées préconçues ;
Aider à repérer et à éviter les discours discriminatoires dans leur future carrière professionnelle.

Thèmes principaux

L'importance de se montrer ouvert aux nouveaux matériaux ;
La résistance à l'hégémonie des mots par rapport aux autres formes de communication ;
L'apport utile des sons ambiants, et leurs limites ;
La recherche d'une plus grande créativité, de nouvelles façons de raconter une histoire.

Méthodes pédagogiques

Discussion en groupe, travail en petits groupes ou par deux, atelier pratique (si les compétences audio ne sont pas encore acquises).

Durée

Préparation : jusqu'à une journée, exercice : une journée.

Contexte

Cet exercice a été utilisé avec succès auprès de différents publics dans le domaine de la radio, allant d'étudiants ou de personnes s'initiant au journalisme à des professionnels de la radio déjà en activité. Encouragés à renoncer aux entretiens pour s'en tenir à la collecte de sons, les participants s'aperçoivent souvent de l'écart qui existe entre ce à quoi ils s'attendent et ce qu'ils se contentent d'enregistrer. Ils apprennent aussi l'importance de l'écoute.

Déroulement

Les étudiants écoutent des exemples de « paysages sonores ». Il s'agit de tableaux auditifs dans lesquels les sons collectés sont utilisés pour résumer un lieu, une situation ou même un sentiment. Il n'y a pas d'entretiens, même s'il peut y avoir des mots (paroles prononcées pendant l'enregistrement, bribes de conversations).

Les étudiants sont ensuite invités à enregistrer leurs propres paysages sonores. La consigne sera, par exemple : « Captez les sons d'une certaine partie de la ville où vous habitez » ou « Créez le paysage sonore d'un groupe de personnes et de leur mode de vie ». En fonction de leur niveau de formation, les participants pourront avoir besoin d'une initiation aux techniques d'enregistrement. Le groupe se divise ensuite en équipes pour procéder aux enregistrements. Certains voudront peut-être faire quelques recherches avant de décider où aller, d'autres sortiront simplement enregistrer ce qu'ils entendent : l'un et l'autre conviennent.

Après le délai fixé (deux à trois heures environ), les étudiants reviennent et écoutent leur enregistrement. Avec l'aide du tuteur, les groupes procèdent au montage des sons. Tous les participants écoutent alors les reportages des autres. Le tuteur mène une séance de retour d'expériences, en demandant par exemple : l'auditeur apprend-il des choses qu'un entretien ne lui aurait pas apprises ? En quoi un paysage sonore diffère-t-il d'un entretien ? Qu'est-ce qui vous vient à l'esprit quand vous écoutez ces paysages sonores ? Comment avez-vous vécu cette expérience (écouter sans parler) ? Quelles conclusions en tirez-vous pour votre travail futur ? Les étudiants citent souvent la nécessité de mieux écouter, de ne pas commencer un enregistrement en pensant savoir ce qu'on va trouver et d'être ouvert aux surprises.

Contact

Ralf Wendt - radioworksost@aol.com
Ralf appartient à l'agence allemande Radioworks, qui travaille avec de nombreux instituts de formation et chaînes de radio.

Liens & Références européennes

Vous trouverez des exemples de paysages sonores à l'adresse suivante :

http://hoerspielbox.de/frameset.htm

CONSEIL DE L'EUROPE

Comité des Ministres

Déclaration (2007) sur **la Protection et la promotion du journalisme d'investigation**

Mettre en concurrence pour une couverture accrue de la diversité

Objectifs

Renforcer les compétences des étudiants en « journalisme de la diversité » ; Intégrer ce type de journalisme aux actualités conventionnelles, en impliquant des journalistes professionnels reconnus et en lui accordant l'attention qu'il mérite.

Thème principal

Avec l'incitation nécessaire, est-il facile de trouver et de raconter des histoires intéressantes touchant des publics divers ?

Méthodes pédagogiques

Exercice en temps limité, recherche individuelle.

Durée

Une journée.

Contexte

Cet exercice est proposé aux étudiants en troisième année à l'ISCPA (Institut supérieur de la communication, de la presse et de l'audiovisuel), école de journalisme située à Lyon. Il s'appuie sur les compétences journalistiques déjà acquises par les étudiants et sur leur expérience antérieure de travail sur les questions de diversité.

Déroulement

Les étudiants ont 24 heures pour accomplir cet exercice, qui leur donne l'occasion de travailler dans un délai serré sur un sujet imposé. C'est un concours, avec un jury qui sélectionne un gagnant dans chaque catégorie de media.

Rendez-vous est pris pour 10 heures du matin. Les étudiants tirent chacun un sujet au sort (par exemple : la capacité des espaces publics à créer des liens entre les cultures, le management interculturel, le rôle du multicultura-

lisme dans la politique municipale lyonnaise, le Brésil à Lyon, le Sénégal à Lyon...). Ils tirent ensuite au sort leur catégorie de media (télévision, radio ou presse écrite). Ils ont alors 24 heures pour effectuer des recherches, réaliser des entretiens et mettre leur reportage en forme. Le lendemain, ils présentent le résultat de leur travail à un jury composé de journalistes et de l'équipe d'encadrement de l'école.

Ce concours jouit d'un grand prestige, et les lauréats de chaque catégorie sont applaudis dans toute l'école. Il montre aussi que les professionnels attachent de l'importance à un journalisme axé sur la diversité.

Contact

Isabelle Dumas - iscpalyon@groupe-igs.fr
Isabelle est directrice de l'école de journalisme ISCPA, à Lyon.

Liens & Références européennes

CONSEIL DE L'EUROPE

Comité des Ministres

Recommandation Rec(2007)2 sur **le Pluralisme des media et la diversité du contenu des media**

Déclaration (2009) sur **le Rôle des media associatifs dans la promotion de la cohésion sociale et du dialogue interculturel**

Déclaration (2007) sur **la Protection et la promotion du journalisme d'investigation**

Assemblée parlementaire

Recommandation 1277 (1995)1 relative aux **Migrants, aux minorités ethniques et aux media**

S'adapter à des publics variés

Objectifs

Montrer aux étudiants comment s'adresser à un public varié ;
Les amener à remettre en question les idées reçues sur le niveau de connaissances du public ou sur les sujets qui l'intéressent ;
Les faire travailler avec des journalistes venus d'horizons très divers.

Thèmes principaux

Les stéréotypes qui existent autour des notions de public et de professionnels des media;
La nécessité de surveiller les mots qu'on emploie pour traiter d'un sujet sensible.

Méthodes pédagogiques

Discussion en groupe, atelier.

Durée

Préparation : une demi-journée. Atelier : une journée.

Contexte

Cette stratégie est utilisée dans plusieurs modules d'une formation postuniversitaire diplômante destinée aux journalistes de radio. Nombre de participants à cette formation sont indépendants et travaillent alternativement pour plusieurs chaînes dont les exigences varient en fonction de leur situation géographique, de leur identité culturelle ou des centres d'intérêt de leur public. Les participants doivent donc acquérir assez de souplesse pour s'adapter aux différents « styles maison ».

En outre, les radios britanniques visent de plus en plus un public de « niche » et le secteur des media en général a de plus en plus conscience de la fragmentation et de la diversité du public. Nos étudiants souhaitent pouvoir répondre à ces exigences.

Avec des journalistes invités issus de différentes chaînes, nous organisons pour cela un exercice pratique de « Points info » (bulletins d'actualités audio

diffusés toutes les heures sur Internet, sur une journée de huit heures) visant différents types d'auditeurs.

Déroulement

Avant la réalisation du Point info (le plus souvent à mi-cursus, lorsque les étudiants ont déjà des compétences de base en journalisme et en préparation de bulletins d'informations), soit les étudiants visitent la chaîne concernée pour y « humer l'ambiance », voir le matériel et rencontrer le directeur de la chaîne, soit le journaliste formateur se rend à l'université pour donner une présentation de la chaîne et de son public.

Ici, le tuteur devra prévoir des documents et autres supports à distribuer pour répondre aux questions sensibles qui pourront se poser. Nous avons travaillé par exemple avec une radio locale visant un public afro-caribéen. Certains de nos étudiants, en majorité à la peau blanche, se sont inquiétés des termes à employer et en particulier du mot « Noir » (quand fallait-il l'utiliser, quels sens recouvrait-il, pouvait-il être perçu comme une insulte ?). Ces interrogations ont ouvert un débat plus large sur la politique et sur la déontologie. Nos étudiants ont lu avec attention les brochures de conseils fournies par des associations pour l'égalité des chances.

Pour le Point info proprement dit, lors d'une matinée de travail, le ou la journaliste invité(e) présente les principales actualités intéressant son public – souvent en expliquant leur importance – et demande aux étudiants leurs contributions. Il ou elle leur fait entendre quelques bulletins d'actualités de sa chaîne pour qu'ils se familiarisent avec la diction et le style de rédaction « maison ». Les étudiants reçoivent des sujets à couvrir et sont responsables de tous les bulletins de la journée. Chaque bulletin fait normalement l'objet d'une brève critique juste après sa diffusion.

Les étudiants font un premier bilan avec le journaliste en fin de journée.

Un autre bilan est réalisé le lendemain avec le tuteur, qui demande aux étudiants leurs impressions. C'est l'occasion de réfléchir à la journée qu'ils ont passée et d'en tirer les leçons. C'est aussi le moment de mettre leur expérience en contexte (par exemple, beaucoup de journalistes indépendants arrivant dans une nouvelle chaîne ont souvent des doutes sur le style maison ou sur l'accroche à retenir ; cette incertitude n'a rien de rare, même chez un professionnel).

Contact

Diane Kemp - diane.kemp@bcu.ac.uk
Cet exercice a été organisé dans le cadre du diplôme postuniversitaire en journalisme audiovisuel à la City University de Birmingham. Vous trouverez

plus de détails sur cette formation sur le site de l'école (www.mediacourses.com). Le cursus est accrédité par le BJTC – British Journalists' Training Council (Conseil britannique pour la formation des journalistes) de radio et de télévision (www.bjtc.org.uk).

Liens & Références européennes

Code de conduite du NUJ – National Union of Journalists (Syndicat national des journalistes), à consulter sur http://www.nuj.org.uk

Media Wise (site sur la déontologie du journalisme) : www.mediawise.org.uk

Lignes directrices de l'organisation BRAP sur le langage de l'égalité : http://www.brap.org.uk

CONSEIL DE L'EUROPE

Comité des Ministres

Recommandation Rec(2007)3 sur **la Mission des media de service public dans la société de l'information**

Recommandation Rec(2007)2 sur **le Pluralisme des media et la diversité du contenu des media**

Recommandation R (84) 17 relative à **l'Egalité entre les femmes et les hommes dans les media**

Déclaration (2009) sur **le Rôle des media associatifs dans la promotion de la cohésion sociale et du dialogue interculturel**

Déclaration (2005) sur **la Liberté d'expression et d'information dans les media dans le contexte de la lutte contre le terrorisme**

UNION EUROPEENNE

Parlement européen

Résolution P6_TA(2005)0135 sur **l'Elaboration d'une convention sur la protection de la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques**

Repenser les infos

Objectifs

Aider les étudiants à repérer les occurrences classiques de désinformation;
Aider à comprendre comment sont construits les récits d'actualité ;
Encourager une vision indépendante et critique et éviter la manipulation ;
Inciter à la réflexion sur la production des actualités.

Thèmes principaux

Les clichés sur les personnes de telle ou telle communauté ;
L'influence des perspectives culturelles et sociales sur nos opinions.

Méthodes pédagogiques

Discussion en groupe, atelier, analyse individuelle.

Durée

Une journée ou une demi-journée, en fonction du thème.

Contexte

Cet exercice est utilisé dans le cadre de matières générales, comme la « collecte d'informations » ou la « mise en forme des informations », à l'Université d'Istanbul (Turquie). Les participants sont étudiants en deuxième ou troisième année de journalisme. Ils arrivent souvent à l'université en n'ayant regardé et lu que les media grand public. L'exercice vise à leur montrer comment les media les plus courants présentent et représentent comme « des faits » leurs commentaires et leurs a priori. Cet exercice est organisé tous les quinze jours, le plus souvent après des discussions sur la façon dont les journalistes devraient traiter des sujets controversés tels que l'homophobie (comme dans l'exemple ci-dessous) ou les questions kurdes et arméniennes.

Déroulement

Les étudiants reçoivent d'abord plusieurs coupures de presse tirées des principaux journaux du pays. Ils doivent rechercher et souligner les tendances qui ressortent dans ces textes : choix de certains mots ou façon de les utiliser, éventuellement remarques ou rapprochements clairement péjoratifs. Ils discu-

tent ensuite de ce qu'ils ont souligné en tentant de comprendre comment ou pourquoi ces termes ont été employés, quel est leur sens, si certaines choses sont volontairement sous-entendues etc. Après cette discussion, les étudiants sont invités à réécrire l'un des articles (au choix) avec leurs propres mots.

Nous nous sommes déjà penchés, par exemple, sur la couverture des questions de genre et d'orientation sexuelle. Les étudiants ont rédigé un article d'informations à partir de ce qu'ils savaient d'un incident qui s'est déroulé dans le quartier de Taksim, à Istanbul. Deux personnes transgenres se sont battues avec deux hommes qui, selon elles, les avaient harcelées. Deux sources étaient données : un quotidien et un article paru sur Internet. Il s'agissait dans les deux cas de media grand public, et en Turquie le discours dominant sur les personnes transgenres n'est pas très positif. Ces deux sources donnaient l'impression que les personnes transgenres étaient toujours prêtes à semer le trouble et que c'était donc elles les responsables de la bagarre. D'autre part, on pouvait très facilement deviner ce qui s'était vraiment passé. Les articles donnaient suffisamment de détails : le début de l'altercation, l'arrivée de policiers qui n'ont arrêté que les personnes transgenres, les passants qui se sont mêlés à l'affaire en donnant des coups aux personnes transgenres etc.

Au cours de la discussion en classe sur les affirmations des reporters ayant couvert cette histoire, beaucoup d'étudiants ont pu identifier des clichés et des confusions répandus. En Turquie, on mélange souvent toutes les personnes dites LGBT ; homosexuel, transgenre, transsexuel, travesti, tout cela reviendrait au même. Certains considèrent leur comportement comme délictueux par définition et en font donc les coupables idéaux en cas d'incident. On peut espérer qu'une meilleure compréhension de ce sujet controversé encouragera les étudiants à penser et à écrire différemment à l'avenir.

Contact

Mahmut Cinar - mahmut.cinar@bahcesehir.edu.tr
Mahmut est enseignant en journalisme et communication à l'Université Bahçeşehir d'Istanbul. La Faculté de Communication, à laquelle il appartient, travaille à la formation de nouvelles générations de professionnels de la communication. Parmi ses activités figurent la publication d'un hebdomadaire étudiant, diffusé depuis 2007 (Tirage d'environ 7000 exemplaires) et la collaboration avec différents groupes souhaitant disposer de leurs propres media. Cela passe par une innovation, les « media mobiles », qui permettent de toucher les zones de Turquie qui n'ont pas accès aux media traditionnels.

Liens & Références européennes

CONSEIL DE L'EUROPE

Comité des Ministres

Déclaration (2007) sur **la Protection et la promotion du journalisme d'investigation**

Assemblée parlementaire

Recommandation 1768 (2006) **« L'image des demandeurs d'asile, des migrants et des réfugiés véhiculée par les media »**

Recommandation 1277 (1995)1 relative **aux Migrants, aux minorités ethniques et aux media**

Résolution 1563 (2007) **« Combattre l'antisémitisme en Europe »**

Congrès des pouvoirs locaux et régionaux

Recommandation 211 (2007) **« Liberté d'expression et d'assemblée pour les lesbiennes, gays, bisexuels et transsexuels »**

UNION EUROPEENNE

Parlement européen

Résolution P6_TA(2006)0273 sur **la Montée des violences racistes et homophobes en Europe**

Résolution P6_TA (2006)0018 sur **l'Homophobie en Europe**

Agence des Droits Fondamentaux de l'Union Européenne (FRA)

Homophobia, transphobia and discrimination on grounds of sexual orientation and gender identity, Vienne, FRA, 2010

Homophobia and discrimination on ground of sexual orientation in the EU Members - Part 1: Legal Analysis, Vienne, FRA, 2008

Homophobia and discrimination on ground of sexual orientation in the EU Members - Part 2: The social situation, Vienne, FRA, 2008

Qu'en disent les extraterrestres ?

Objectifs

Mettre en lumière la façon dont les préjugés se perpétuent dans les media ;
Amener les étudiants à prendre conscience de leur rôle, en tant que journalistes, dans la création de clichés ;
Montrer comment les informations peuvent se modifier à mesure de leur développement ;
Promouvoir la vision d'« une seule planète, une seule humanité » ;
Montrer que dans certains cas, la description des faits ne suffit pas. Il faut des explications de la part de certains acteurs pour pouvoir analyser la situation.

Thème principal

Les dangers des comptes rendus simplistes, qui font perdre la richesse et la complexité d'un sujet, et les avantages de croiser différentes perspectives, expériences et biographies.

Méthodes pédagogiques

Discussion en groupe, travail en duo.

Durée

Atelier d'une demi-journée (la durée peut varier selon la taille du groupe).

Contexte

Nous avons imaginé cet exercice pour montrer aux étudiants ce que cela fait de voir sa culture et son mode de vie étudiés et analysés. Il devrait se répercuter sur leur façon de réaliser des reportages sur les personnes d'autres cultures que la leur. Le but est aussi de leur faire comprendre ce qui peut arriver à une histoire au fil du processus de production : elle peut subir de nombreuses modifications, de la part de diverses personnes, avant d'être publiée ou diffusée. Cet exercice est proposé aux étudiants en journalisme, mais aussi d'autres disciplines, en « ex-République Yougoslave de Macédoine ».

Déroulement

Dans ce jeu de rôle, les étudiants sont des extraterrestres qui réalisent un reportage sur les habitants de la planète Terre.

Ils sont chargés de rassembler des faits et des informations sur les « êtres humains » : les groupes ou cultures auxquels ils appartiennent, leurs interactions, leurs relations, les problèmes qu'ils rencontrent, leurs caractéristiques etc.

Le groupe est divisé en plusieurs équipes qui remplissent chacune un rôle :

Le **groupe 1** doit rassembler des faits. Il recherche des informations dans des quotidiens et des magazines, à la télévision, sur Internet et dans les agences de presse pour faire le point sur les relations entre les différents groupes de la société humaine.

Pour cela, le groupe repère des mots-clés, des phrases et des paragraphes qui donnent une idée ou une illustration de ces relations. Comment les différents groupes d'humains se perçoivent-ils, quels problèmes ressortent, comment coopèrent-ils, qu'est-ce qui les distingue / les rend uniques, quelle image ont-ils d'eux-mêmes et des autres ?

Le groupe 1 fait ensuite le bilan de ces recherches et le transmet aux médiateurs du **groupe 2**. Le groupe des médiateurs doit mener ses propres recherches sur les mêmes thèmes, mais à partir de sources que le groupe 1 n'a pas encore utilisées (media différents etc.). Il tire des conclusions à partir du rapport qui lui a été transmis et de ses propres recherches.

Les médiateurs doivent élargir la perspective. Ils s'intéressent de façon plus diversifiée aux différentes cultures de la planète Terre, en vue de présenter un rapport au « Conseil des Extraterrestres ». Ils font un travail d'« édition », laissant de côté certaines informations du groupe 1 pour en ajouter d'autres.

Le **groupe 3** est le Conseil des Extraterrestres. Il doit rédiger un rapport définitif avant de retourner sur sa planète donner des recommandations sur les « contacts ultérieurs » à envisager. Ce rapport peut prendre la forme d'un article de presse, avec un nombre de mots limité. C'est au Conseil que revient le dernier mot sur la perception des « humains » par les extraterrestres.

Enfin, les trois groupes discutent de leur expérience. Quels types de récits étaient diffusés dans les media humains, lesquels étaient laissés de côté et pourquoi ? Les récits étaient-ils influencés par certains stéréotypes ? Comment les conclusions de chaque groupe ont-elles été modifiées en passant d'un groupe à l'autre ? Quelles leçons les étudiants peuvent-ils en tirer pour leur propre pratique journalistique ?

Contact

Marina Tuneva - marinat@vs.edu.mk
Marina est enseignante à l'École de journalisme et de relations publiques de Skopje, en « ex-République yougoslave de Macédoine »

Liens & Références européennes

CONSEIL DE L'EUROPE

Assemblée parlementaire

Recommandation 1768 (2006) **« L'image des demandeurs d'asile, des migrants et des réfugiés véhiculée par les media »**

Recommandation 1688 (2004) **« Cultures de diaspora »**

Recommandation 1557 (2002) **«Situation juridique des roms en Europe »**

Recommandation 1277 (1995)1 relative aux **Migrants, aux minorités ethniques et aux media**

Recommandation 1275 (1995) relative **à la Lutte contre le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et l'intolérance**

Recommandation 1222 (1993) relative à **la Lutte contre le racisme, la xénophobie et l'intolérance**

Recommandation 1202 (1993) relative à **la Tolérance religieuse dans une société démocratique**

Résolution 1563 (2007) **«Combattre l'antisémitisme en Europe »**

Commission européenne contre le racisme et l'intolérance

Recommandations de politique générale n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9.

Lutter contre le racisme tout en respectant la liberté d'expression, organisé par la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance, 2006

UNION EUROPEENNE

Conseil européen

Directive 2000/43/CE relative à **la Mise en œuvre du principe de l'égalité de traitement entre les personnes sans distinction de race ou d'origine ethnique**

Décision-cadre 2008/913/JAI sur **la Lutte contre certaines formes et manifestations de racisme et de xénophobie au moyen du droit pénal**

Agence des Droits Fondamentaux de l'Union Européenne (FRA)

Antisemitism summary overview of the situation in the European Union 2001-2009, Vienne, FRA, 2010

Community cohesion at local level: addressing the needs of Muslim Communities, Vienne, FRA, 2010

European Union minorities and discrimination survey (EU-MIDIS) 2009 - Survey Results, Vienne, FRA, 2009

Muslims in the European Union: discrimination and islamophobia, Vienne, FRA, 2008

The situation of Roma EU citizens moving to and settling in other Member States, Vienne, FRA, 2008

Racism, xenophobia and the media: towards respect and understanding of all religions and cultures, Vienne, FRA, 2006

Élargir le champ des personnes à interviewer

Objectifs

Remettre en question les préjugés culturels ;
Renforcer les connaissances et expériences des étudiants en matière de conduite d'entretiens.

Thèmes principaux

Importance du choix des personnes à interviewer ;
Mise en garde contre les récits simplistes qui découlent d'un sujet mal maîtrisé et renforcent les stéréotypes.

Méthodes pédagogiques

Discussion en groupe, tâches individuelles et petits groupes de travail (lorsque nécessaire, en cas d'entretien télévisé, par exemple).

Durée

Deux jours, pour pouvoir réaliser les entretiens et les mettre en forme.

Contexte

Cet exercice est utilisé dans le cadre de la formation initiale en journalisme à l'Institut de Technologie de Dublin (Irlande). Il met le doigt sur la discrimination raciale dans les media et invite les étudiants à adopter une approche équilibrée dans leur choix de personnes à interviewer.

Déroulement

Le point de départ de l'exercice est un article paru dans *The Irish Times*, intitulé « Tensions raciales dans la file de taxis » (23 février 2010)[1], qui parle d'éventuelles manifestations de racisme entre chauffeurs de taxi à Dublin.

1. http://www.irishtimes.com/newspaper/features/2010/0223/1224265025549.html

L'article est analysé en détail avec les étudiants, en se concentrant sur les choix opérés par le journaliste : sources, contexte fourni, sélection des éléments de l'article lui-même (photographie, termes employés).

On demande ensuite aux étudiants de donner une suite à cet article, en utilisant le media de leur choix.

Pour ce travail, ils doivent trouver de nouvelles informations (et donc interroger un cercle plus large de personnes, capables d'apporter un nouvel éclairage sur le premier article), les mettre en forme et les présenter accompagnées d'une réflexion sur leur travail. Ces présentations sont évaluées par le tuteur.

Pour faire le bilan de l'exercice, les présentations peuvent être mises en commun et débattues en classe. Vous pouvez lancer une discussion sur ce qui explique les préjugés culturels et les stéréotypes négatifs. Les étudiants s'apercevront qu'un journalisme bien documenté peut contribuer à réduire les stéréotypes négatifs au sein de la société.

Contact

Nora French - nora.french@dit.ie
Nora est enseignante à l'École des Media de l'Institut de Technologie de Dublin.

Liens & Références européennes

CONSEIL DE L'EUROPE

Assemblée parlementaire

Recommandation 1831 (2008) **« Les communautés musulmanes européennes face à l'extrémisme »**

Recommandation 1768 (2006) **« L'image des demandeurs d'asile, des migrants et des réfugiés véhiculée par les media »**

Recommandation 1688 (2004) **« Cultures de diaspora »**

Recommandation 1557 (2002) **« Situation juridique des Roms en Europe »**

Recommandation 1543 (2001) **« Racisme et xénophobie dans le cyberespace »**

Recommandation 1277 (1995)1 relative aux **Migrants, aux minorités ethniques et aux media**

Recommandation 1275 (1995) relative à **la Lutte contre le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et l'intolérance**

Recommandation 1222 (1993) relative à **la Lutte contre le racisme, la xénophobie et l'intolérance**

Résolution 1605 (2008) **« Les communautés musulmanes européennes face à l'extrémisme »**

Résolution 1563 (2007 **« Combattre l'antisémitisme en Europe »**

Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux

Recommandation 246 (2008) **« Approche sociale de la lutte contre le racisme aux niveaux local et régional »**

Commission européenne contre le racisme et l'intolérance

Recommandations de Politique Générale n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9

Lutter contre le racisme tout en respectant la liberté d'expression, organisé par la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance, 2006

UNION EUROPEENNE

Conseil européen

Décision-cadre 2008/913/JAI sur **la Lutte contre certaines formes et manifestations de racisme et de xénophobie au moyen du droit pénal**

Parlement européen

Recommandation P6_TA(2007)0285 concernant **la Lutte contre le racisme et la xénophobie**

Agence des Droits Fondamentaux de l'Union Européenne (FRA)

Antisemitism summary overview of the situation in the European Union 2001-2009, Vienne, FRA, 2010

Le poids du passé et de l'histoire dans l'actualité

Objectifs

Familiariser les étudiants avec des faits historiques ;
Remettre en question les « connaissances acquises » sur le passé ;
Établir des liens entre certains événements historiques et les pratiques journalistiques actuelles.

Thème principal

Mise en garde contre les récits simplistes qui découlent d'un sujet mal maîtrisé.

Méthodes pédagogiques

Discussion en groupe, travail entre pairs et travail en petits groupes.

Durée

Atelier d'une journée ou d'une demi-journée, selon la taille du groupe.

Contexte

Cet exercice est proposé aux étudiants en journalisme et en sciences humaines dans plusieurs établissements d'enseignement en Russie. L'exemple ci-dessous porte sur les victimes du nazisme et de l'Holocauste, ainsi que sur les symboles de discrimination. La Seconde Guerre mondiale, si meurtrière, a laissé des traces en Russie. L'Holocauste (projet de destruction à l'encontre des Juifs européens) est unanimement condamné et il est important de connaître les différentes victimes du nazisme, ainsi que la spécificité de la nature des crimes commis.

Déroulement

Cet exercice est utilisé préalablement au travail sur la seconde guerre mondiale et sur l'histoire du XXe siècle. Au début du cours, on montre aux étudiants un triangle marron et un triangle rose. Ils doivent dire ce que ces symboles signifiaient à leur avis. Les réponses sont notées sur un tableau et les étudiants sont encouragés à discuter librement des idées avancées.

On explique ensuite que pendant la guerre, dans les camps de concentration, les Roms devaient porter un triangle marron et les homosexuels un triangle rose.

Le tuteur ouvre alors une discussion sur la discrimination et sur l'holocauste ainsi que les crimes nazis. Des faits sont donnés et les étudiants sont encouragés à étudier la façon dont les media parlent de la guerre lorsqu'ils sont amenés à la mentionner. Le tuteur interroge les étudiants sur les populations visées par les Nazis : sont-elles acceptées par la société aujourd'hui ? Comment sont-elles représentées dans les media ? Dans quelle mesure la discrimination persiste-t-elle aujourd'hui ?

Contact

Anna Sevortian - sevort@yandex.ru
Spécialiste des media, Anna travaille au Centre Moscovite pour le Développement de la Démocratie et des Droits de l'Homme.

Liens & Références européennes

Ressources pédagogiques utiles pour cet exercice :

http://www.wsherc.org/teaching/handouts.aspx

CONSEIL DE L'EUROPE

Comité des Ministres

Recommandation Rec(2001)15 relative à **l'Enseignement de l'histoire en Europe au XXIe siècle**

Assemblée parlementaire

Recommandation 1880 (2009) relative à **l'Enseignement de l'histoire dans les zones de conflit et de post-conflit**

Recommandation 1283 (1996) relative à **l'Histoire et l'apprentissage de l'histoire en Europe**

Résolution 1563 (2007) **« Combattre l'antisémitisme en Europe »**

UNION EUROPEENNE

Parlement européen

Résolution 2010/C 137 E/05 sur **la Conscience européenne et le totalitarisme**

Résolution P6_TA(2005)0018 **« Le souvenir de l'Holocauste, l'antisémitisme et le racisme »**

Agence des Droits Fondamentaux de l'Union Européenne (FRA)

Discover the past for the future: A study on the role of historical sites and museums in Holocaust education and human rights education in the EU, Vienne, FRA, 2010

Understanding the Holocaust through human rights education: FRA Handbook for teachers, Vienne, FRA, 2010

Intégrer des connaissances factuelles au travail journalistique

Objectifs

Amener les étudiants à assimiler des connaissances importantes en matière de législation et de réglementation;
Encourager les étudiants et leur public à réellement maîtriser ces informations.

Thème principal

Avant d'expliquer quelque chose à quelqu'un, il faut l'avoir compris soi-même.

Méthodes pédagogiques

Discussion en groupe, petits groupes de travail, recherche individuelle, atelier en studio.

Durée

Plusieurs demi-journées d'enseignement et d'évaluation, plus l'équivalent de deux journées de recherches pour les étudiants.

Contexte

Cet exercice est utilisé dans le cadre d'un cursus professionnel postuniversitaire en journalisme audiovisuel au Royaume-Uni. L'idée-clé est que pour pouvoir expliquer quelque chose à quelqu'un, il faut l'avoir correctement compris soi-même. L'exercice a été conçu à des fins d'évaluation, comme moyen de vérifier que les étudiants avaient assimilé des connaissances importantes. Plutôt que de passer par une interrogation écrite, nous avons demandé aux étudiants de mener un entretien (two-way : un journaliste interroge un autre journaliste spécialisé) dans les conditions du direct. L'exercice se déroule à mi-cursus, lorsque les étudiants maîtrisent déjà les techniques de l'entretien, afin qu'ils puissent se concentrer sur les informations plutôt que sur le format.

Déroulement

Les étudiants reçoivent trois sujets avec pour consigne de préparer un entretien pour chacun. Ils doivent pour cela trouver les informations nécessaires en consultant les publications ou sites Internet appropriés.

Ils doivent aussi recueillir les points de vue d'experts ou de praticiens du domaine concerné et enregistrer un clip. Ils mettent ensuite ces informations dans un ordre qui les rende compréhensibles et intéressantes pour l'auditeur lambda. Cela suppose en général qu'ils s'entraînent à les expliquer à quelqu'un ; pour cela, les étudiants auront tendance à s'exercer en binômes.

L'entretien doit durer de trois à quatre minutes, ce qui oblige les étudiants à sélectionner quelques points cruciaux plutôt que de passer consciencieusement en revue tout le sujet. Ils n'ont pas non plus le droit d'utiliser des antisèches. Ils peuvent prendre des notes, mais doivent avoir les informations en tête et non sur papier.

Le jour de l'évaluation, les étudiants apprennent sur lequel des trois sujets ils seront examinés.

À l'heure convenue, ils se rendent au studio de radio, donnent aux examinateurs leurs notes et résultats de recherches sur les trois sujets, puis on procède à l'entretien sur le sujet demandé en situation de direct.

Comme les étudiants ont dû parler à des experts et mener leurs propres recherches pour pouvoir donner des explications aux « auditeurs », ils se sont en général bien approprié le sujet, et ce d'autant plus qu'ils comprennent l'intérêt de l'exercice : ce type d'entretien est monnaie courante, sur les radios et télévisions britanniques comme dans le reste du monde.

En exemple, un extrait de sujet d'examen :

« Les élus locaux ont publié un Manifeste pour une démocratie plus équilibrée. L'Association des pouvoirs locaux propose, entre autres, de permettre aux conseillers municipaux de concevoir une législation nationale et de donner aux habitants un plus grand pouvoir de décision sur les services existant dans leur circonscription. Votre entretien mettra brièvement en contexte le débat sur la forme future de notre démocratie et les propositions avancées par l'Association des pouvoirs locaux, reflètera les opinions sur le sujet au niveau local et expliquera aux auditeurs ce que ces changements pourraient signifier pour eux ».

Contact

Diane Kemp - diane.kemp@bcu.ac.uk
Diane est responsable du diplôme postuniversitaire en journalisme audiovisuel à la City University de Birmingham (Royaume-Uni). Le cursus est accrédité par le BJTC, Conseil britannique pour la formation des journalistes de radio et de télévision.

Liens & Références européennes

Site Internet de la City University de Birmingham : www.mediacourses.com

Site du BJTC : www.bjtc.org.uk

CONSEIL DE L'EUROPE

Assemblée parlementaire

Résolution 1577 (2007) vers **une Dépénalisation de la diffamation**

UNION EUROPEENNE

Agence des Droits Fondamentaux de l'Union Européenne (FRA)

A Diversity Toolkit for factual programmes in public service television, Vienne, FRA, 2008

L'image des personnes handicapées dans les media

Objectifs

Attirer l'attention sur le portrait qui est fait des personnes handicapées dans les media;
Promouvoir la compréhension des personnes handicapées au sein des professionnels des media;
Encourager l'intégration des journalistes porteurs d'un handicap sur le lieu de travail.

Thèmes principaux

Les clichés sur les personnes handicapées dans le contexte des media, et notamment sur leur aptitude à travailler dans ce secteur.

Méthodes pédagogiques

Discussion en groupe, atelier pratique, petits groupes de travail, stage, compagnonnage et travail en binôme.

Durée

Trois semaines.

Contexte

Ce projet résulte d'un partenariat entre l'École de Journalisme de Novi Sad, en Serbie, et plusieurs chaînes télévisées. Bien que la situation des personnes handicapées en Serbie soit maintenant davantage médiatisée, ces personnes sont toujours mal comprises et mal acceptées. Le projet vise à démonter les idées fausses, individuelles et collectives, sur le handicap : au niveau individuel en mettant les étudiants en contact avec des professionnels des media, et au niveau collectif en diffusant des reportages télévisés sur le sujet.

Déroulement

Le cours s'est déroulé sur trois semaines. Il a commencé par la formation de binômes d'étudiants en journalisme, l'un handicapé et l'autre non. Chaque binôme a travaillé à plusieurs tâches en se répartissant équitablement le

travail. Les tâches elles-mêmes, présentées ci-dessous, étaient divisées en « modules ». L'objectif était de produire plusieurs documentaires télévisés à diffuser sur des chaînes locales concernant l'expérience quotidienne des étudiants handicapés.

Les participants au projet ont choisi, eux-mêmes, les sujets à traiter.

1. Module 1 – Discussion et préparatifs – Les étudiants décident tous ensemble de ce qu'ils vont faire.

2. Module 2 – Recherches – Les binômes se documentent sur le sujet à traiter en consultant la presse, les media, la législation locale et nationale etc.

3. Module 3 – Réalisation des synopsis des films.

4. Module 4 – Enregistrement. En petits groupes mixtes, les étudiants non handicapés passent une journée entière à l'université de Novi Sad, dans des bars, dans la rue, au théâtre, au cinéma etc. dans la peau d'un étudiant handicapé (en fauteuil roulant, avec des bouchons d'oreille et sans avoir le droit de parler…). Leurs actions sont enregistrées en continu. Les étudiants travaillent indépendamment des tuteurs ; cependant, les responsables de l'atelier sont présents pour les soutenir et leur donner des indications aux moments clés.

5. Module 5 – Montage de la vidéo et postproduction.

6. Module 6 – Diffusion.

Contact

NSSJ, Novi Sad School of Journalism - office@novinarska-skola.org.rs

Liens & Références européennes

Exemple de reportage télévisé obtenu :

http://www.youtube.com/watch?v=Nm0cpcAnn7g

CONSEIL DE L'EUROPE

Comité des Ministres

Recommandation Rec(2009)6 sur **le Vieillissement et le handicap au 21e siècle : cadres durables permettant une meilleure qualité de vie dans une société inclusive**

Recommandation Rec(2006)5 sur **le Plan d'action pour la promotion des droits et de la pleine participation des personnes handicapées à la société : améliorer la qualité de vie des personnes handicapées en Europe 2006-2015**

Assemblée parlementaire

Recommandation 1854 (2009) **« L'accès aux droits des personnes handicapées et leur pleine et active participation dans la société »**

Recommandation 1592 (2003) vers **la Pleine intégration sociale des personnes handicapées**

Recommandation 1185 (1992) relative aux **Politiques de réadaptation pour les personnes ayant un handicap**

Résolution 1642 (2009) **« L'accès aux droits des personnes handicapées et leur pleine et active participation dans la société »**

UNION EUROPEENNE

Conseil européen

Résolution 2008/C 75/01 sur **la Situation des personnes handicapées dans l'Union européenne**

Résolution 2003/C 175/01 relative à **la Promotion de l'emploi et de l'intégration sociale des personnes handicapées**

Résolution 2003/C 39/03 **« Améliorer l'accès des personnes handicapées à la société de la connaissance »**

Décision du Conseil n°2001/903/CE du 3 décembre 2001 relative à **l'Année européenne des personnes handicapées 2003**

Parlement européen

Décision n° 1672/2006/CE établissant **un Programme communautaire pour l'emploi et la solidarité sociale**

Agence des Droits Fondamentaux de l'Union Européenne (FRA)

The right to political participation of persons with mental health problems and persons with intellectual disabilities, Vienne, FRA, 2010

Sujets polémiques et déontologie des media

Objectifs

Susciter un débat sur la déontologie du journalisme ;
Familiariser les étudiants avec les principes sous-jacents à la déontologie du journalisme.

Thème principal

Les influences exercées sur les journalistes, lorsque des décisions éditoriales sont à prendre, et la place occupée par la déontologie dans la réflexion sur le travail de journaliste.

Méthodes pédagogiques

Discussion en groupe.

Durée

Atelier d'une journée ou d'une demi-journée, selon la taille du groupe.

Contexte

Cet exercice est mené dans plusieurs établissements d'enseignement en Russie avec des étudiants en journalisme, mais aussi avec des journalistes professionnels. Beaucoup d'entre eux ne connaissent pas les réglementations et les restrictions qui s'appliquent à la couverture d'actes de terrorisme dans le pays, comme dans l'exemple ci-dessous. L'exercice aborde aussi des thèmes plus larges, comme la liberté de la presse ou les rapports avec les pouvoirs publics.

Déroulement

Pour commencer, le groupe se penche sur une étude de cas récent tiré des media russes.

On prendra par exemple le cas d'E.M., reporter pour la chaîne de télévision russe NTV, célèbre pour avoir réalisé un entretien avec S.B., leader des rebelles tchétchènes, au sujet de la première guerre de Tchétchénie (1994-1996). La journaliste refusa par la suite de divulguer le lieu de l'entretien et d'autres détails, ce qui déclencha l'ouverture de poursuites pénales à son encontre.

Après lecture de l'étude de cas, la classe mène un débat participatif (travail par deux, jeux de rôles etc.). Le tuteur pose certaines questions : la journaliste a-t-elle eu tort ou raison de refuser de transmettre ces informations sensibles à l'État ? Que feriez-vous dans le même type de situation, et pourquoi ?

On prêtera une attention particulière aux réflexions des étudiants sur la façon de prendre une décision dans chaque cas. Il faut encourager tous les étudiants à s'exprimer, pour voir combien de décisions individuelles différentes s'expriment au sein du groupe.

On demande ensuite aux étudiants de faire des recherches sur la réglementation existante relativement à ce sujet. Ils doivent faire le point sur leurs droits, en tenant compte de la liberté des media et des restrictions qui s'imposent à eux.

Enfin, on procède à une discussion sur la hiérarchie entre ces obligations contradictoires.

Contact

Anna Sevortian - sevort@yandex.ru
Spécialiste des media, Anna travaille au Centre Moscovite pour le Développement de la Démocratie et des Droits de l'Homme.

Liens & Références européennes

CONSEIL DE L'EUROPE

Comité des Ministres

Déclaration (2007) sur **la Protection et la promotion du journalisme d'investigation**

Assemblée parlementaire

Recommandation 1215 (1993) relative à **l'Ethique du journalisme**

Résolution 1003 (1993) relative à **l'Ethique du journalisme**

UNION EUROPEENNE

Conseil européen

Décision 2006/515/EC relative à **la Conclusion de la convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles**

Agence des Droits Fondamentaux de l'Union Européenne (FRA)

Equal Voices: The right to offend and the right not to be offended, Vienne, FRA, 2008

Stimuler le travail en groupe pour resoudre les problèmes

Objectifs

Mieux comprendre les besoins et les valeurs d'autrui ;
Reconnaître l'utilité de la coopération.

Thème principal

L'ouverture et le partage comme possible solution aux problèmes.

Méthodes pédagogiques

Discussion en groupe, travail entre pairs.

Durée

Une heure (peut varier selon la taille du groupe).

Contexte

Ce petit exercice peut être utile pour créer des liens de confiance dans un groupe avant un travail en équipe ou, comme dans cet exemple avec des étudiants en journalisme de Skopje, à susciter une meilleure compréhension de la diversité. Il peut avoir beaucoup d'autres applications.

Déroulement

Pour commencer, un résumé de l'ensemble de l'exercice est présenté aux étudiants. On leur conseille de bien réfléchir à leurs réponses pour ne rien révéler qui puisse les mettre mal à l'aise par la suite.

Le formateur pose deux questions aux participants : 1) Qu'est-ce qui vous rend différent des personnes de votre entourage ? 2) Avez-vous un ou plusieurs défauts que vous aimeriez corriger, éventuellement à l'aide de conseils ?

Chaque participant note ses réponses sur une feuille de papier, sans mentionner son nom. Les papiers sont tous placés dans un récipient. À tour de rôle, les participants tirent un papier au hasard.

Chacun(e) explique au reste du groupe comme il ou elle s'y prendrait pour corriger les défauts mentionnés, en tenant compte des traits de personnalité notés sur le papier.

Les étudiants comprennent ainsi que leurs « défauts » peuvent ne pas être perçus comme tels par les autres, ou que les autres peuvent avoir une solution à un problème qu'ils jugent insoluble.

Contact

Marina Tuneva - marinat@vs.edu.mk
Marina est enseignante à l'École de journalisme et de relations publiques de Skopje.

Liens & Références européennes

UNION EUROPEENNE

Conseil européen

Décision 2006/515/EC relative à **la Conclusion de la convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles**

Parlement européen

Résolution P6_TA(2005)0228 sur **la Protection des minorités et les politiques de lutte contre les discriminations dans l'Europe élargie**

Les mots pour parler du handicap

Objectifs

Développer une réflexion personnelle au sujet des personnes handicapées ;
Mieux connaître les termes appropriés pour en parler ;
Mieux comprendre la « différence » ;
Réussir à décrire de façon positive des personnes très différentes de nous.

Thèmes principaux

Les clichés sur les personnes handicapées ;
Le vocabulaire pour parler des questions de handicap ;
La méconnaissance de la situation des personnes handicapées.

Méthodes pédagogiques

Travail écrit individuel, exercice pratique, discussion en groupe.

Durée

Jusqu'à une demi-journée, selon la taille du groupe.

Contexte

Cet exercice a été proposé dans le cadre d'une session de formation à la diversité pour des journalistes et autres professionnels des media.

Déroulement

Les participants regardent un film faisant le portrait d'un journaliste (ou d'une personne exerçant une autre profession) porteur d'un handicap visible. L'enseignant leur explique alors qu'ils doivent rédiger, individuellement, le discours qu'ils prononceraient à l'occasion de l'arrivée de cette personne au poste de chef de leur service. Ils ont vingt minutes pour écrire un discours d'une page A4 au maximum. (La rédaction peut aussi se faire en groupe si vous préférez cette méthode).

Chaque participant présente son discours comme il le ferait en situation réelle, puis explique pourquoi il a utilisé tel ou tel adjectif, nom ou expression pour faire le portrait de cette personne.

Une discussion s'engage ensuite sur les discours.

Dans cet exercice, les participants se sentent souvent « bloqués » par les images qu'ils ont vues et ont du mal à trouver les mots habituels de bienvenue à un nouveau chef. Ils disent aussi souvent ressentir comme un choc l'idée d'avoir une personne handicapée comme supérieur hiérarchique. Tout cela appelle l'intervention sagace du tuteur, puisque beaucoup de stéréotypes et de sujets sensibles sont en jeu. Néanmoins, c'est pendant cette session que la prise de conscience commence, et elle sera souvent évoquée lors des cours suivants.

Notez que la profession de la personne présentée dans le film n'a pas d'importance : elle n'est pas obligée d'être journaliste. L'intérêt est d'amener les élèves à trouver des termes adéquats pour décrire une personne différente d'eux-mêmes.

Contact

Pari Niemann - p.niemann@ndr.de
Formatrice spécialisée dans les questions de diversité, Pari est chargée de l'égalité des chances à la *NDR*. Elle a lancé le prix Juliane-Bartel pour l'égalité des sexes dans les media. Le film qu'elle utilise pour cet exercice présente une journaliste reconnue. Produit par la *ZDF*, il a été nominé pour le prix Juliane-Bartel 2006.

Liens & Références européennes

CONSEIL DE L'EUROPE

Comité des Ministres

Recommandation Rec(2009)6 sur **le Vieillissement et le handicap au 21e siècle : cadres durables permettant une meilleure qualité de vie dans une société inclusive**

Recommandation Rec(2006)5 sur **le Plan d'action du Conseil de l'Europe pour la promotion des droits et de la pleine participation des personnes handicapées à la société : améliorer la qualité de vie des personnes handicapées en Europe 2006-2015**

Assemblée parlementaire

Recommandation 1854 (2009) **« L'accès aux droits des personnes handicapées et leur pleine et active participation dans la société »**

Recommandation 1592 (2003) vers **la Pleine intégration sociale des personnes handicapées**

Recommandation 1589 (2003) **« Liberté d'expression dans les media en Europe »**

Recommandation 1185 (1992) relative **aux Politiques de réadaptation pour les personnes ayant un handicap**

Résolution 1642 (2009) **« L'accès aux droits des personnes handicapées et leur pleine et active participation dans la société »**

UNION EUROPEENNE

Agence des Droits Fondamentaux de l'Union Européenne (FRA)

The right to political participation of persons with mental health problems and persons with intellectual disabilities, Vienne, FRA, 2010

L'entretien comme révélateur de diversité

Objectifs

Amener les étudiants à mieux comprendre et respecter la diversité ;
Réfléchir aux définitions de « minorité » et de « majorité » ?

Thèmes principaux

Comment rechercher des informateurs : analyse de quelques méthodes « superficielles » ;
Les clichés sur les personnes de telle ou telle communauté ;
L'influence des perspectives culturelles et sociales sur les opinions ;
Incitation au travail sur le terrain.

Méthodes pédagogiques

Tutorat individuel, exercice pratique, discussion en groupe.

Durée

Préparation et enregistrement : une demi-journée, diffusion : une demi-journée.

Contexte

Cet exercice est mené avec des étudiants en journalisme dans une université russe. Les étudiants en sont à leur deuxième ou dernière année de formation et ont donc déjà acquis des compétences journalistiques de base.

Déroulement

Les étudiants sont chargés d'interviewer deux personnes en leur posant exactement les mêmes questions. Ces questions sont rédigées par les étudiants, éventuellement avec la collaboration du tuteur. Les personnes à interroger sont sélectionnées par le tuteur. L'une appartient à la population majoritaire dans le pays ou la région concernée, l'autre à l'un des groupes minoritaires. Le tuteur les choisit en tenant compte des aspects sensibles du thème sur lequel porte l'entretien ou d'un sujet d'actualité qui demande à être approfondi.

Les étudiants procèdent individuellement à l'entretien, puis présentent leurs « doubles réponses » à la classe. L'écoute ou la visualisation des entretiens

est suivie d'une discussion en groupe qui dure habituellement environ une heure et demie.

Les étudiants sont généralement frappés par les différences *et* par les similitudes entre les points de vue des personnes interrogées. Le tuteur les invite à comparer ce qui a été dit, amenant les étudiants à utiliser leurs propres connaissances, leur bon sens et leur formation de journalistes pour tenter de comprendre la complexité des enjeux. La discussion devient souvent conflictuelle ; le tuteur doit veiller à ce qu'aucun étudiant ne se sente attaqué et rappeler que les deux entretiens ont la même valeur. L'auteur de l'entretien, ayant participé à l'enregistrement, intervient généralement pour défendre les deux points de vue.

À l'issue de l'exercice, les étudiants ont tendance à se montrer plus réceptifs aux points de vue opposés sur le même sujet et à mieux comprendre qu'il n'y a pas qu'une seule façon d'envisager les choses.

Le mot de conclusion revient généralement au tuteur. L'exercice peut être renouvelé.

Contact

Andrei Vyrkovsky - a.v.vyrkovsky@gmail.com
Andreï est enseignant à l'université publique de Moscou.

Liens & Références européennes

CONSEIL DE L'EUROPE

Comité des Ministres

Recommandation Rec(2007)2 sur **le Pluralisme des media et la diversité du contenu des media**

Recommandation R (99) 1 sur **les Mesures visant à promouvoir le pluralisme des media**

Déclaration (2009) sur **le Rôle des media associatifs dans la promotion de la cohésion sociale et du dialogue interculturel**

UNION EUROPEENNE

Parlement européen

Résolution P6_TA(2008)0459 sur **la Concentration et le pluralisme dans les media dans l'Union européenne**

Agence des Droits Fondamentaux de l'Union Européenne (FRA)

Community cohesion at local level: addressing the needs of Muslim Communities, Vienne, FRA, 2010

Experience of discrimination, social marginalisation and violence among Muslim and non-Muslim Youth, Vienne, FRA, 2010

Racism and cultural diversity in the mass media, Vienne, EUMC (FRA), 2010

European Union minorities and discrimination survey (EU-MIDIS) 2009 - Survey Results, Vienne, FRA, 2009

Muslims in the European Union: discrimination and islamophobia, Vienne, FRA, 2008

The situation of Roma EU citizens moving to and settling in other Member States, Vienne, FRA, 2008

Racism, xenophobia and the media: towards respect and understanding of all religions and cultures, Vienne, FRA, 2006

Formation transfrontalière au journalisme

Objectifs

Créer des liens entre journalistes par-delà les frontières;
Mieux connaître et comprendre d'autres cultures, ainsi que leurs pratiques journalistiques.

Thèmes principaux :

Combien de temps faut-il pour trouver un terrain commun lorsqu'on doit travailler dans un certain délai avec quelqu'un qu'on ne connaît pas ?

Le partage de perspectives différentes : une porte vers de nouvelles compétences, de nouvelles informations et de nouveaux sujets de reportage.

Méthodes pédagogiques

Exercices en temps limité, travail entre pairs, discussion en groupe.

Durée

Variable (voir ci-dessous).

Contexte

Ces trois exercices, qui couvrent différents secteurs médiatiques, ont déjà été utilisés dans des lieux divers. Ils supposent tous une coopération entre journalistes (ou étudiants en journalisme) de pays différents.

Déroulement

Exemple 1 – Quarante-trois étudiants en journalisme de cinq nationalités différentes (Egypte, Liban, Maroc, Belgique et France) ont réalisé un magazine. Cela s'est fait en dix jours, au Caire, dans des conditions de travail réelles : les étudiants, encadrés par des formateurs et par des rédacteurs en chef, ont choisi des sujets et des angles d'approche au cours d'une conférence éditoriale avant de passer au travail de reportage, d'entretiens, de photographie sur le terrain, de réécriture, de correction et de mise en page. Le magazine a été publié.

Exemple 2 – Cinq journalistes de nationalités différentes (Algérie, Egypte, Gabon, Cameroun, Bénin) ont participé à Paris à une formation d'un mois consacrée à des techniques comme le reportage, l'entretien, le commentaire, la présentation d'actualités télévisées en direct, la préparation de bulletins d'informations et le reportage sur le terrain.

Exemple 3 – Sept journalistes de nationalités différentes (Cameroun, Bénin, République démocratique du Congo, Haïti, Yémen, Algérie) ont participé à Paris à une formation d'un mois consacrée aux bases du journalisme : collecte, vérification et traitement des informations, principaux styles journalistiques, préparation d'articles, normes professionnelles, étude d'exemples d'atteintes à ces normes, pratiques éditoriales quotidiennes comprenant la correction individuelle et en groupe, visites de media situés à Paris et échanges avec des journalistes et des rédacteurs en chef.

Bien qu'ils concernent des secteurs médiatiques et des pays différents, ces exercices ont tous été menés selon les mêmes principes. Les participants étaient traités comme des professionnels censés travailler comme tels, en vérifiant leurs informations et en respectant les délais. Des groupes de deux ou plus étaient formés de manière à mélanger les nationalités. Il leur a donc fallu s'adapter rapidement à leurs différences pour travailler à un objectif commun (publier le magazine, diffuser le reportage, etc.).

L'accent a été particulièrement mis sur la création d'un esprit d'équipe et sur la mise en place de réseaux professionnels élargissant le cercle habituel des participants. Ces derniers ont aussi été encouragés à échanger des informations sur les pratiques journalistiques et sur les problèmes rencontrés par les reporters dans l'exercice de leur profession dans les pays concernés.

Contact

Véronique Gare - clemi@clemi.org
Véronique travaille au Clemi (Centre de liaison de l'enseignement et des media d'information), à Paris. Le Clemi dépend du ministère français de l'Éducation. Il a été créé en 1983 avec pour mission « de promouvoir, notamment par des actions de formation, l'utilisation pluraliste des moyens d'information dans l'enseignement afin de favoriser une meilleure compréhension par les élèves du monde qui les entoure tout en développant leur sens critique » (décret du 25 mars 1993).

Liens & Références européennes

CONSEIL DE L'EUROPE

Comité des Ministres

Recommandation Rec(2007)2 sur **le Pluralisme des media et la diversité du contenu des media**

Recommandation R (99) 1 sur **les Mesures visant à promouvoir le pluralisme des media**

Déclaration (2009) sur **le Rôle des media associatifs dans la promotion de la cohésion sociale et du dialogue interculturel**

UNION EUROPEENNE

Parlement européen

Résolution P6_TA(2008)0459 sur **la Concentration et le pluralisme dans les media dans l'Union européenne**

Agence des Droits Fondamentaux de l'Union Européenne (FRA)

Community cohesion at local level: addressing the needs of Muslim Communities, Vienne, FRA, 2010

Experience of discrimination, social marginalisation and violence among Muslim and non-Muslim youth, Vienne, FRA, 2010

Racism and cultural diversity in the mass media, Vienne, EUMC (FRA), 2010

European Union minorities and discrimination survey (EU-MIDIS) 2009 - Survey Results, Vienne, FRA, 2009

Muslims in the European Union: discrimination and islamophobia, Vienne, FRA, 2008

The situation of Roma EU citizens moving to and settling in other Member States, Vienne, FRA, 2008

Racism, xenophobia and the media: towards respect and understanding of all religions and cultures, Vienne, FRA, 2006

Le micro-trottoir des préjugés

Objectifs

Susciter une prise de conscience des stéréotypes possibles (racistes et autres) ; Montrer que les préjugés et les idées fausses ne se cachent pas toujours où on le croit.

Thèmes principaux :

Les idées préconçues sur les opinions d'autrui ;
Eviter de recréer « naturellement » des idées préconçues à travers notre montage des reportages audio / vidéo.

Méthodes pédagogiques

Travail en petits groupes, discussion en classe.

Durée

Une journée ou une demi-journée d'atelier, selon la taille du groupe.

Contexte

Cet exercice a été mené en Allemagne avec des personnes débutant à la radio mais aussi avec des journalistes ayant plusieurs années d'expérience. Il peut être utilisé isolément, comme exercice de sensibilisation, ou intégré à une série de cours, auquel cas il peut servir de référence pour d'autres exercices ou pour des discussions similaires au sein du même groupe.

Déroulement

Les étudiants reçoivent un sujet à traiter : par exemple, ils doivent se renseigner sur une branche professionnelle qui a tendance à ne recruter que dans certains secteurs de la population. Par deux ou en petits groupes, ils sont chargés d'aller poser à différentes personnes (y compris dans la rue) la même question : comment elles se sentiraient si, étant issues de telle ou telle communauté, elles se voyaient refuser un emploi dans cette branche. Les réponses sont enregistrées et présentées à la classe.

Voici un exemple concret

« Prenons le domaine de la programmation informatique. Un groupe demandera aux gens comment ils se sentiraient s'ils n'étaient pas retenus pour un emploi dans ce secteur en étant originaires de France ou du Royaume-Uni. Un autre groupe posera la même question en supposant que la personne est originaire d'Inde ou d'Asie. Le troisième groupe supposera que la personne vient d'Iran ou d'Afghanistan ».

Parmi les réponses recueillies, certaines reflèteront des stéréotypes et des généralisations. On ouvre alors un débat sur les clichés associés aux personnes de différents pays ou communautés, ainsi que sur les différents points de vue sur ces groupes de personnes.

On se demande ensuite d'où viennent ces idées reçues. Ici, le débat sera soigneusement animé par le tuteur. La discussion doit être constructive : il s'agit d'informer et de soutenir, non de sanctionner.

À la suite de cet exercice, les étudiants peuvent aller interviewer des personnes appartenant aux communautés choisies pour le micro-trottoir en leur demandant comment elles se sentiraient si elles n'étaient pas retenues pour l'emploi en question. Là encore, on écoute les enregistrements en classe.

Contact

Ralf Wendt - radioworksost@aol.com
Ralf appartient à l'agence allemande Radioworks, qui travaille avec de nombreux instituts de formation et chaînes de radio.

Liens & Références européennes

CONSEIL DE L'EUROPE

Assemblée parlementaire

Recommandation 1831 (2008) **« Les communautés musulmanes européennes face à l'extrémisme »**

Recommandation 1768 (2006) **« L'image des demandeurs d'asile, des migrants et des réfugiés véhiculée par les media »**

Recommandation 1688 (2004) **« Cultures de diaspora »**

Recommandation 1557 (2002) **« Situation juridique des Roms en Europe »**

Recommandation 1543 (2001) **« Racisme et xénophobie dans le cyberespace »**

Recommandation 1277 (1995)1 relative aux **Migrants, aux minorités ethniques et aux media**

Recommandation 1275 (1995) relative à **la Lutte contre le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et l'intolérance**

Recommandation 1222 (1993) relative à **la Lutte contre le racisme, la xénophobie et l'intolérance**

Résolution 1605 (2008) **« Les communautés musulmanes européennes face à l'extrémisme »**

Résolution 1563 (2007) **« Combattre l'antisémitisme en Europe »**

Congrès des pouvoirs locaux et régionaux

Recommandation 246 (2008) **« Approche sociale de la lutte contre le racisme aux niveaux local et régional »**

Commission européenne contre le racisme et l'intolérance

Recommandations de Politique Générale n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9

Lutter contre le racisme tout en respectant la liberté d'expression, séminaire organisé par la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance, 2006

UNION EUROPEENNE

Conseil européen

Directive 2004/113/CEE relative à **la Mise en œuvre du principe de l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes dans l'accès aux biens et services et la fourniture de biens et services**

Directive 2000/43/CEE relative à **la Mise en œuvre du principe de l'égalité de traitement entre les personnes à distinction de race ou d'origine ethnique**

Directive 2000/78/CEE portant **Création d'un cadre général en faveur de l'égalité de traitement en matière d'emploi et de travail**

Directive 97/80/CEE relative à **la Charge de la preuve dans les cas de discrimination fondée sur le sexe**

Directive 86/378/CEE relative à **la Mise en œuvre du principe de l'égalité de traitement entre hommes et femmes dans les régimes professionnels de sécurité sociale**

Directive 79/207/CEE relative à **la Mise en œuvre progressive du principe de l'égalité de traitement entre hommes et femmes en matière de sécurité sociale**

Directive 76/207/CEE relative à **la Mise en œuvre du principe de l'égalité de traitement entre hommes et femmes en ce qui concerne l'accès à l'emploi, à la formation et à la promotion professionnelles, et aux conditions de travail**

Décision 2000/750/CEE établissant **un Programme d'action communautaire de lutte contre la discrimination (2001-2006)**

Parlement européen

Directive 2006/54/CEE relative à **la Mise en œuvre du principe de l'égalité des chances et de l'égalité de traitement entre hommes et femmes en matière d'emploi et de travail**

Directive 2002/73/CEE relative à **la Mise en œuvre du principe de l'égalité de traitement entre hommes et femmes en ce qui concerne l'accès à l'emploi, à la formation et à la promotion professionnelles et aux conditions de travail** (76/207/CEE)

Agence des Droits Fondamentaux de l'Union Européenne (FRA)

The impact of the racial equality directive - views of trade unions and employers in the European Union, Vienne, FRA, 2010

Saurez-vous critiquer votre travail ?

Objectifs

Encourager les étudiants à réfléchir à leur travail et à leur propre comportement de journalistes;
Aider à exprimer cette réflexion, notamment en transmettant le vocabulaire nécessaire;
Encourager une approche souple de la formation continue;
Amener à découvrir la diversité des identités.

Thème principal

De l'importance de toujours être critique envers soi-même, aussi difficile que cela puisse être.

Méthodes pédagogiques

Discussion en groupe, journal de bord personnel, tutorat individuel.

Durée

Cours d'une demi-journée, plus temps de tutorat individuel (si nécessaire) et organisation d'un exercice pratique servant de support à l'évaluation ; la durée totale peut varier.

Contexte

Ce module intitulé « Réflexion sur la pratique » (120 heures d'apprentissage, avant tout individuel) s'inscrit dans le cadre d'un master professionnel / pratique en journalisme de radiotélévision destiné à des étudiants de plusieurs nationalités. Son principal objectif est de montrer aux étudiants que le travail dans un secteur dynamique (nouvelles technologies, nouvelles pratiques professionnelles) suppose de surveiller constamment ses aptitudes et ses compétences et de reconnaître, le moment venu, qu'il faut renforcer sa formation ou remettre ses acquis en question pour rester dans la course. Le module vise à familiariser les étudiants avec la réflexion sur soi et à développer leur regard critique, afin qu'ils soient capables de juger leur travail et leurs décisions et de trouver des solutions pour la suite.

Il donne un cadre à l'enseignement sur la réflexion sur soi et prépare les étudiants à devoir constamment évoluer dans leur profession de journaliste.

Déroulement

Le module commence par un cours magistral. L'enseignant insiste sur la nature dynamique du journalisme de radio et de télévision et sur la nécessité de faire preuve de souplesse et d'apprendre tout au long de la vie pour continuer à répondre aux attentes des employeurs, introduisant ainsi la notion de réflexion sur soi comme outil de carrière.

Individuellement, les étudiants font la liste de leurs forces et de leurs faiblesses en tant que journalistes. Ils forment ensuite des binômes et complètent mutuellement leur liste de points forts (pas de faiblesses). (Ce module ayant lieu à mi-cursus, les étudiants se connaissent déjà suffisamment). Le tuteur peut s'il le souhaite parler de sa propre expérience, des problèmes qu'il ou elle a rencontrés au travail et des solutions pour les surmonter ou les éviter. Cela donne une touche personnelle à l'exercice, l'aspect négatif étant que cela n'encourage pas les élèves à s'exprimer. La liste des forces et des faiblesses offre aux étudiants un point de départ pour repérer les domaines qu'ils doivent consolider ou pour comprendre pourquoi ils rencontrent tel ou tel problème dans leur travail (un étudiant sera souvent en retard sur les délais car il lui faut du temps pour prendre une décision, etc.).

Lors de sessions précédentes, le groupe a critiqué des reportages de télévision ou de radio en pointant les bons et les mauvais aspects : le tuteur fait le lien entre ces sessions et la difficulté de se montrer critique envers son propre travail. (Cela peut passer par une discussion ou par un exercice, à l'aide d'exemples du travail de l'étudiant ou du tuteur).

Pour encourager les étudiants à comprendre comment ils apprennent, le tuteur présente quelques notions de base en théorie de l'éducation en soulignant l'importance de l'« intelligence émotionnelle » et de l'« apprentissage par l'action », tous deux pertinents pour un journaliste.

Le tuteur demande aux étudiants, au cours de leur prochain exercice pratique, de tenir un journal de bord au sujet de ce qu'ils apprennent. Ils peuvent ainsi relier leurs décisions, leurs sentiments et leurs actions à une tâche concrète. Reprenons l'exemple de l'étudiant toujours en retard sur les délais : où perd-il du temps et pourquoi ? Le journal de bord permet de mieux démêler le problème et de trouver certaines solutions.

En guise d'examen, les étudiants rédigent une évaluation de leur propre travail à l'issue d'un exercice pratique. La profondeur et la qualité de la réflexion comptent moins que le fait d'avoir engagé le processus.

Contact

Diane Kemp - diane.kemp@bcu.ac.uk
Diane est responsable de plusieurs diplômes postuniversitaires en journalisme à la Media School Birmingham City University au Royaume-Uni (site de l'école : www.mediacourses.com).

Liens & Références européennes

CONSEIL DE L'EUROPE

Comité des Ministres

Recommandation R (97) 20 sur le **Discours de Haine**

Déclaration (2009) sur **le Rôle des media associatifs dans la promotion de la cohésion sociale et du dialogue interculturel**

Déclaration (2007) sur **la Protection et la Promotion du Journalisme d'Investigation**

Déclaration (2005) sur **la Liberté d'expression et d'information dans les media dans le contexte de la lutte contre le terrorisme**

Assemblée parlementaire

Recommandation 1805 (2007) **« Blasphème, insultes à caractère religieux et discours de haine contre des personnes au motif de leur religion »**

Recommandation 1789 (2007) **«Education et formation professionnelles des journalistes»**

UNION EUROPEENNE

Conseil européen

Conclusions 2010/C 135/03 sur **les Compétences au service de l'éducation et de la formation tout au long de la vie et l'initiative intitulée «des compétences nouvelles pour des emplois nouveaux»**

Parlement européen

Résolution 2010/C 45 E/06 sur **l'Education tout au long de la vie au service de la connaissance, de la créativité et de l'innovation – Mise en œuvre du programme de travail « Education et formation 2010 »**

Immersion dans une autre culture

Objectif

Plonger les étudiants dans une autre culture que la leur et les encourager à réfléchir sur cette expérience.

Thèmes principaux

Qu'est-ce que cela fait d'être vu comme un « étranger » ?
Quel est l'impact de cette expérience sur le journalisme et sur le choix de sujets ?

Méthodes pédagogiques

Discussion en groupe, recherche individuelle, séjour en immersion, tutorat.

Durée

Plusieurs jours de préparation, une semaine *in situ*, temps de rédaction de l'évaluation. Tout cela est réparti sur plusieurs mois.

Contexte

Cet exercice est organisé avec les étudiants en deuxième année dans une école de journalisme à Lyon. Les étudiants disposent déjà des compétences de base et ont l'habitude de travailler dans des délais et de préparer des bulletins d'actualité.

Déroulement

Dès le début de leur deuxième année (début octobre), les étudiants apprennent qu'ils passeront une semaine « en immersion » dans une communauté de leur choix courant juin.

Mi-décembre, ils doivent avoir accompli suffisamment de recherches pour convaincre leurs professeurs que leur projet peut se poursuivre. Ils doivent présenter pour cela : un résumé de leur projet, précisant ce qu'ils entendent par le mot « communauté » ; leur idée de sujet, le media qu'ils comptent utiliser, une première description de la manière dont ils se préparent à l'immersion et enfin, la chaîne ou l'organe de presse auquel ils destinent le travail terminé.

De retour de leur semaine d'immersion, en juin, les étudiants doivent réfléchir à leur expérience. Cette réflexion doit couvrir plusieurs points : leur choix de sujet était-il justifié ? Comment se sont-ils préparés à l'expérience (lectures, contacts et recherches) ? Comment ont-ils vécu leur période d'immersion (quels problèmes ont-ils rencontrés ?).

Outre cette réflexion, les étudiants présentent le reportage réalisé pendant leur séjour.

Le reportage final est présenté à un jury composé d'enseignants de l'école, de journalistes extérieurs et de l'équipe d'encadrement de l'école.

L'exercice insiste fortement sur la capacité des étudiants à effectuer les recherches appropriées, à se montrer tenaces (à la fois pour vivre une semaine dans un environnement différent et pour « vendre » leur histoire à un rédacteur en chef), à faire preuve d'empathie et de curiosité et à élargir leur réseau.

Contact

Isabelle Dumas - iscpalyon@groupe-igs.fr
Isabelle est directrice de l'école de journalisme ISCPA, à Lyon.

Liens & Références européennes

CONSEIL DE L'EUROPE

Comité des Ministres

Recommandation Rec(2007)2 sur **le Pluralisme des media et la diversité du contenu des media**

Recommandation R (97) 20 sur le **Discours de Haine**

Déclaration (2009) sur **le Rôle des media associatifs dans la promotion de la cohésion sociale et du dialogue interculturel**

Déclaration (2005) sur **la Liberté d'expression et d'information dans les media dans le contexte de la lutte contre le terrorisme**

Assemblée parlementaire

Recommandation 1805 (2007) **« Blasphème, insultes à caractère religieux et discours de haine contre des personnes au motif de leur religion »**

Recommandation 1789 (2007) **«Education et formation professionnelles des journalistes»**

Recommandation 1277 (1995)1 relative aux **Migrants, aux minorités ethniques et aux media**

UNION EUROPEENNE

Conseil européen

Conclusions 2010/C 135/03 sur **les Compétences au service de l'éducation et de la formation tout au long de la vie et l'initiative intitulée «des compétences nouvelles pour des emplois nouveaux»**

Parlement européen

Résolution 2010/C 45 E/06 sur **l'Education tout au long de la vie au service de la connaissance, de la créativité et de l'innovation – Mise en œuvre du programme de travail « Education et formation 2010 »**

Organisations participantes

Agenda interculturel (Belgique) – L'*Agenda interculturel* est une revue mensuelle publiée par le Centre bruxellois d'action interculturelle (CBAI). Consacrée aux questions et aux politiques interculturelles, elle approfondit des sujets tels que la lutte contre la discrimination, la cohésion sociale, l'urbanisme pour des populations diverses ou la prévention des stéréotypes.

Université Babes-Bolyai (Roumanie) – Située à Cluj-Napoca, l'université Babes-Bolyai est un établissement public d'enseignement supérieur, de recherche et de formation continue. Son fonctionnement obéit à la législation roumaine en vigueur et à sa propre charte.

Faculté de Communication de l'Université Bahçeşehir (Turquie) – La faculté propose des cursus en cinéma et télévision, publicité, relations publiques, communication visuelle et design, photographie et vidéo et journalisme. Les étudiants reçoivent un enseignement pratique aussi bien que théorique.

City University de Birmingham (Royaume-Uni) – Forte de ses 23 000 étudiants, la City University est une université multiculturelle pour qui l'amélioration constante est un mot d'ordre ; elle offre une approche pédagogique pratique et innovante.

Centre pour un Journalisme Indépendant (Roumanie) – Le Centre pour un journalisme indépendant est une organisation non gouvernementale à but non lucratif qui offre des cours et des formations spécialisées aux journalistes et aux entités médiatiques. Il constitue l'un des projets de l'Independent Journalism Foundation (New York), qui gère des centres similaires à Bratislava et à Budapest.

Centre de Formation et de Perfectionnement des Journalistes (France) – Le CFPJ a été fondé en 1946 pour former des étudiants aux carrières du journalisme. Depuis 1969, il organise également des formations continues à l'attention des journalistes. Il a formé en soixante ans plus de deux mille

journalistes, pour la plupart employés dans les grands organes de presse, radios et télévisions français.

Centre Romand de Formation des Journalistes (Suisse) – Né en 1965 à l'initiative d'éditeurs et de journalistes de l'ouest de la Suisse, le CRFJ offre une formation aux métiers du journalisme dans les domaines de la presse, de la radio et de la télévision.

La Chance aux concours – « La Chance aux concours » offre une préparation gratuite de six mois aux étudiants boursiers souhaitant intégrer une école de journalisme. L'initiative en revient à un groupe de jeunes journalistes de la promotion 2004 du Centre de Formation des Journalistes (France).

École Supérieure de Journalisme de Chisinau (Moldova) – L'École offre des cours de journalisme à des titulaires de diplômes universitaires de République de Moldova, régions de Transnistrie et de Gagaouzie comprises.

Institut de Technologie de Dublin (Irlande) – Situé à Tallaght, près de Dublin, l'Institut se donne pour missions d'être au cœur de l'enseignement supérieur et de la création de savoir dans le comté de Dublin-sud et ses environs, d'encourager l'accès à l'enseignement supérieur dans la région, d'être reconnu comme moteur dans le soutien à la recherche et à l'innovation commerciale et de participer à l'animation de la vie économique, sociale et culturelle de la région.

Association Européenne de Formation au Journalisme – L'Association, créée à Bruxelles en 1990, regroupe soixante centres, écoles et universités de vingt-quatre pays d'Europe. Ils travaillent ensemble à améliorer la formation des journalistes en Europe, grâce à des échanges et à des collaborations sur des projets d'enseignement et de recherche.

ISCPA – Institut des media (France) – Les ISPCA sont deux écoles de journalisme privées, l'une à Paris et l'autre à Lyon (France). Elles offrent des formations de trois à cinq ans en journalisme et communication. Les étudiants en journalisme doivent rédiger un mémoire de fin d'études pour obtenir leur diplôme.

City University de Londres (Royaume-Uni) – L'université occupe les mêmes lieux depuis sa fondation en 1894 sous le nom d'« Institut de Northampton ». Jouissant du statut d'université à part entière depuis 1966, elle entretient des liens privilégiés avec la Ville de Londres et joue un rôle actif dans la vie commerciale et profession-

nelle de la capitale. Ces liens se reflètent dans le recrutement du personnel d'enseignement et de recherche. Universitaires réputés, beaucoup des enseignants ont aussi des qualifications professionnelles et une solide expérience pratique dans leur domaine.

Institut Ludwig Boltzmann pour les Droits de l'Homme (Autriche) – L'Institut Ludwig Boltzmann, centre de recherche indépendant, a été créé en 1992 dans le but de contribuer au débat scientifique sur les droits de l'homme au niveau national, européen et mondial. Les droits de l'homme, éléments essentiels de la démocratie, constituent le seul système de valeurs universellement reconnu de notre monde contemporain.

Magyar TV (Hongrie) – Magyar TV est le radiodiffuseur public hongrois. Il compte actuellement deux chaînes : **m1**, chaîne hertzienne, et **m2**, diffusée sur satellite. Il est membre de l'Union Européenne de Radiodiffusion (UER).

Fondation Manush (Hongrie) – Située à Budapest, la Fondation Manush a mis sur pied un projet pilote de neuf mois (une année universitaire) destiné à offrir une formation à la communication et aux media aux jeunes défavorisés, notamment les Roms, ainsi qu'à leurs enseignants.

Media Diversity Institute (Royaume-Uni) – L'Institut travaille sur le plan international à encourager et à faciliter une couverture médiatique responsable de la diversité. Son but est d'empêcher les media de propager – volontairement ou non – les préjugés, l'intolérance et la haine, ce qui peut engendrer des tensions sociales, des différends et même des conflits violents.

Institut des Media pour la Diversité (Roumanie) – Ce projet médiatique, placé sous les auspices de l'Association des journalistes de Roumanie, a été lancé par un groupe de journalistes écrivant en roumain et dans les langues des minorités nationales, des réfugiés et demandeurs d'asile vivant en Roumanie. Son but est de promouvoir une approche novatrice de la diversité dans le pays.

Université Publique de Moscou (Russie) – L'université est l'un des centres moteurs de la science et de la culture en Russie. Elle jouit depuis 1992 du statut d'établissement autonome d'enseignement supérieur.

Centre Moscovite pour la Démocratie et les Droits de l'Homme (Russie) – Le Centre pour le développement de la démocratie et des droits de l'homme

est une organisation gouvernementale de recherche et de conseil sur les politiques publiques. Sa mission est de soutenir le développement d'institutions démocratiques et de mécanismes pérennes de protection des droits de l'homme en Russie.

École de journalisme de Novi Sad (Serbie) – L'École de journalisme de Novi Sad est une organisation non gouvernementale située en Serbie. Elle constitue aujourd'hui un centre régional d'éducation et d'information.

Radio FRO (Autriche) – Présente sur les ondes depuis septembre 1998, Radio FRO 105,3 Mhz est une radio libre et non commerciale fonctionnant sur le principe du libre accès. Quatre cents fournisseurs de programmes environ assurent plus d'une centaine d'émissions par mois. Elle propose des émissions d'information et de service public issues d'ONG et d'initiatives locales, des émissions dans d'autres langues que l'allemand, une tranche horaire quotidienne consacrée à la culture et à l'éducation, des émissions destinées aux jeunes et aux personnes âgées et une programmation musicale variée.

Radio CORAX (Allemagne) – Radio CORAX est une radio libre qui peut aussi être écoutée sur Internet.

École de Journalisme et de Relations Publiques (« L'ex-République yougoslave de Macédoine ») – Alliant avec succès cours théoriques et ateliers pratiques, l'École de Journalisme et de Relations Publiques est la première et unique institution de « l'ex-République yougoslave de Macédoine » à former des spécialistes dans ces deux domaines.

Utrop (Norvège) – Le bimensuel *Utrop* est la première – et unique – revue multiculturelle de Norvège.

Université de Coimbra (Portugal) – Le département de communication de la Faculté de sciences sociales de l'Université de Coimbra offre trois cycles d'études en journalisme et communication. Il réalise également les émissions et reportages diffusés sur la télévision Internet de l'université.

Université Vytautas Magnus (Lituanie) – Située dans la ville de Kaunas, l'Université Vytautas Magnus est un établissement de renom offrant, entre autres, des cursus dans le domaine des media ; l'accent est fortement mis sur les études de master et de doctorat.

Références européennes

CONSEIL DE L'EUROPE

Comité des Ministres

Convention de sauvegarde des **Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales**

Convention-cadre pour la **Protection des minorités nationales**

Convention européenne relative à **la Protection du patrimoine audiovisuel, sur la protection des productions télévisuelles**

Recommandation Rec(2009)6 sur **le Vieillissement et le handicap au 21e siècle: cadres durables permettant une meilleure qualité de vie dans une société inclusive**

Recommandation Rec(2007)3 sur **la Mission des media de service public dans la société de l'information**

Recommandation Rec(2007)2 sur **le Pluralisme des media et la diversité du contenu des media**

Recommandation Rec(2006)5 sur **le Plan d'action du Conseil de l'Europe pour la promotion des droits et de la pleine participation des personnes handicapées à la société: améliorer la qualité de vie des personnes handicapées en Europe 2006-2015**

Recommandation Rec(2001)15 relative à **l'Enseignement de l'histoire en Europe au XXIe siècle**

Recommandation R (99) 1 sur **les Mesures visant à promouvoir le pluralisme des media**

Recommandation R (97) 21 sur **les Media et la promotion d'une culture de tolérance**

Recommandation R (97) 20 sur **le Discours de haine**

Recommandation R (92) 19 relative aux **Jeux vidéo à contenu raciste**

Recommandation R (84) 17 relative à **l'Egalité entre les femmes et les hommes dans les media**

Déclaration (2009) sur **le Rôle des media associatifs dans la promotion de la cohésion sociale et du dialogue interculturel**

Déclaration (2007) sur la **Protection et la promotion du journalisme d'investigation**

Déclaration (2005) sur **la Liberté d'expression et d'information dans les media dans le contexte de la lutte contre le terrorisme**

Assemblée parlementaire

Recommandation 1880 (2009) relative à **l'Enseignement de l'histoire dans les zones de conflit et de post-conflit**

Recommandation 1854 (2009) **« L'accès aux droits des personnes handicapées et leur pleine et active participation dans la société »**

Recommandation 1831 (2008) **« Les communautés musulmanes européennes face à l'extrémisme »**

Recommandation 1805 (2007) **« Blasphème, insultes à caractère religieux et discours de haine contre des personnes au motif de leur religion »**

Recommandation 1789 (2007) **«Education et formation professionnelles des journalistes»**

Recommandation 1768 (2006) **« L'image des demandeurs d'asile, des migrants et des réfugiés véhiculée par les media »**

Recommandation 1688 (2004) **« Cultures de diaspora »**

Recommandation 1674 (2004) **« L'enjeux du secteur audiovisuel européen »**

Recommandation 1592 (2003) vers **la Pleine intégration sociale des personnes handicapées**

Recommandation 1589 (2003) **« Liberté d'expression dans les media en Europe »**

Recommandation 1557 (2002) **« Situation juridique des Roms en Europe »**

Recommandation 1543 (2001) **« Racisme et xénophobie dans le cyberespace »**

Recommandation 1506 (2001) **«Liberté d'expression et d'information dans les media en Europe»**

Recommandation 1283 (1996) relative à **l'Histoire et l'apprentissage de l'histoire en Europe**

Recommandation 1277 (1995)1 relative aux **Migrants, aux minorités ethniques et aux media**

Recommandation 1275 (1995) relative à **la Lutte contre le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et l'intolérance**

Recommandation 1222 (1993) relative à **la Lutte contre le racisme, la xénophobie et l'intolérance**

Recommandation 1215 (1993) relative à **l'Ethique du journalisme**

Recommandation 1202 (1993) relative à **la Tolérance religieuse dans une société démocratique**

Recommandation 1185 (1992) relative aux **Politiques de réadaptation pour les personnes ayant un handicap**

Résolution 1728 (2010) sur **la Discrimination sur la base de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre**

Résolution 1642 (2009) **« L'accès aux droits des personnes handicapées et leur pleine et active participation dans la société »**

Résolution 1605 (2008) **« Les communautés musulmanes européennes face à l'extrémisme »**

Résolution 1577 (2007) vers **une Dépénalisation de la diffamation**

Résolution 1563 (2007) **« Combattre l'antisémitisme en Europe »**

Résolution 1510 (2006) **« Liberté d'expression et respect des croyances religieuses »**

Résolution 1003 (1993) relative à **l'Ethique du journalisme**

Congrès des pouvoirs locaux et régionaux

Recommandation 246 (2008) **« Approche sociale de la lutte contre le racisme aux niveaux local et régional »**

Recommandation 211 (2007) **« Liberté d'expression et d'assemblée pour les lesbiennes, gays, bisexuels et transsexuels »**

Commission européenne contre le racisme et l'intolérance

Recommandations de Politique Générale n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9.

Lutter contre le racisme tout en respectant la liberté d'expression, séminaire organisé par la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance 2006

UNION EUROPEENNE

Conseil européen

Versions consolidées du **Traité sur l'Union européenne et du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne**, Journal officiel 2008/C 115/01

Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, Journal officiel C 303 du 14 décembre 2007

Directive 2004/113/CEE **«Mettant en œuvre le principe de l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes dans l'accès à des biens et services et la fourniture de biens et services»**

Directive 2000/78/CE **« Portant création d'un cadre général en faveur de l'égalité de traitement en matière d'emploi et de travail »**

Directive 2000/43/CE relative à **la Mise en œuvre du principe de l'égalité de traitement entre les personnes sans distinction de race ou d'origine ethnique**

Directive 97/80/CE relative à **la Charge de la preuve dans les cas de discrimination fondée sur le sexe**

Directive 86/378/CEE relative à **la Mise en œuvre du principe de l'égalité de traitement entre hommes et femmes dans les régimes professionnels de sécurité sociale**

Directive 79/207/CEE relative à **la Mise en œuvre progressive de l'égalité de traitement entre hommes et femmes en matière de sécurité sociale**

Directive 76/207/CEE relative à **la Mise en œuvre du principe de l'égalité de traitement entre hommes et femmes en ce qui concerne l'accès à l'emploi, à la formation et à la promotion professionnelles, et les conditions de travail**

Décision-cadre 2008/913/JAI sur **la Lutte contre certaines formes et manifestations de racisme et de xénophobie au moyen du droit pénal**

Résolution 2008/C 75/01 sur **la Situation des personnes handicapées dans l'Union européenne**

Résolution 2003/C 175/01 relative à **la Promotion de l'emploi et de l'intégration sociale des personnes handicapées**

Résolution 2003/C 39/03 **«Améliorer l'accès des personnes handicapées à la société de la connaissance»**

Décision 2006/515/CE relative à **la Conclusion de la Convention de l'Unesco sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles**

Décision 2001/903/CE relative à **l'Année européenne des personnes handicapées 2003**

Décision 2000/750/CE établissant **un Programme d'action communautaire de lutte contre la discrimination (2001-2006)**

Conclusions 2010/C 135/03 sur **les Compétences au service de l'éducation et de la formation tout au long de la vie et l'initiative intitulée «des compétences nouvelles pour des emplois nouveaux»**

Parlement européen

Directive 2010/13/UE visant à **la Coordination de certaines dispositions législatives, réglementaires et administratives des États membres relatives à la fourniture de services de media audiovisuels (directive «Services de media audiovisuels»)**

Directive 2009/136/CE concernant **le Service universel et les droits des utilisateurs au regard des réseaux et services de communications électroniques**

Directive 2007/65/CE visant à **la Coordination de certaines dispositions législatives, réglementaires et administratives des États membres relatives à l'exercice d'activités de radiodiffusion télévisuelle**

Directive 2006/54/CE relative à **la Mise en œuvre du principe de l'égalité des chances et de l'égalité de traitement entre hommes et femmes en matière d'emploi et de travail (refonte)**

Directive 2002/73/CEE relative à **la Mise en œuvre du principe de l'égalité de traitement entre hommes et femmes en ce qui concerne l'accès à l'emploi, à la formation et à la promotion professionnelles et aux conditions de travail** (76/207/CEE)

Décision 1672/2006/CE «**Etablissant un programme communautaire pour l'emploi et la solidarité sociale»**

Recommandation P6_TA(2007)0285 concernant **la Lutte contre le racisme et la xénophobie**

Résolution 2010/C 137 E/05 sur **la Conscience européenne et le totalitarisme**

Résolution 2010/C 45 E/06 sur **l'Education tout au long de la vie au service de la connaissance, de la créativité et de l'innovation – Mise en œuvre du programme de travail « Education et formation 2010 »**

Résolution P6_TA(2008)0459 sur **la Concentration et le pluralisme dans les media dans l'Union européenne**

Résolution P6_TA(2006)0273 sur **la Montée des violences racistes et homophobes en Europe**

Résolution P6_TA(2006)0064 sur **la Liberté d'expression et le respect des convictions religieuses**

Résolution P6_TA(2005)0228 sur **la Protection des minorités et des anti-discriminations dans une Europe élargie**

Résolution P6_TA(2005)0135 sur **l'Elaboration d'une convention sur la protection de la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques**

Résolution P6_TA(2005)0018 sur **le Souvenir de l'Holocauste, l'anti-sémitisme et le racisme**

Agence des Droits Fondamentaux de l'Union Européenne (FRA)

Antisemitism summary overview of the situation in the European Union 2001-2009, Vienne, FRA, 2010

Community cohesion at local level: addressing the needs of Muslim Communities, Vienne, FRA, 2010

Discover the past for the future: a study on the role of historical sites and museums in Holocaust education and human rights education in the EU, Vienne, FRA, 2010

Experience of discrimination, social marginalisation and violence among Muslim and non-Muslim Youth, Vienne, FRA, 2010

Homophobia, transphobia and discrimination on grounds of sexual orientation and gender identity, Vienne, FRA, 2010

Racism and cultural diversity in the mass media, Vienne, EUMC (FRA), 2010

The impact of the racial equality directive - views of trade unions and employers in the European Union, Vienne, FRA, 2010

The right to political participation of persons with mental health problems and persons with intellectual disabilities, Vienne, FRA, 2010

Understanding the Holocaust through human rights education: FRA Handbook for teachers, Vienne, FRA, 2010

European Union minorities and discrimination survey (EU-MIDIS) 2009 - Survey Results, Vienne, FRA, 2009

A Diversity Toolkit for factual programmes in public service television, Vienne, FRA, 2008

Equal Voices: the right to offend and the right not to be offended, Vienne, FRA, 2008

Homophobia and discrimination on ground of sexual orientation in the EU Members - Part 1: Legal Analysis, Vienne, FRA, 2008

Homophobia and discrimination on ground of sexual orientation in the EU Members - Part 2: The social situation, Vienne, FRA, 2008

Muslims in the European Union: discrimination and islamophobia, Vienne, FRA, 2008

The situation of Roma EU citizens moving to and settling in other Member States, Vienne, FRA, 2008

Racism, xenophobia and the media: towards respect and understanding of all religions and cultures, Vienne, FRA, 2006

Lectures complémentaires

ALIA V., BULL S., (2005), *Media and Ethnic Minorities*, Edinburgh, Edinburgh University Press

- (2008), *Bilan 2008 Publicité et Diversité*, Paris, Autorité de régulation professionnelle de la publicité

BLION R., (2010), « To fight against discrimination and for cultural diversity: a major challenge for the media » in: CAVDAR A., YILDIRIM A.B. (Eds), (2010), *Hate Crimes and Hate Speech*, Istanbul, The International Hrant Dink Foundation Publication

BLION R., (2009), Le « Non » de Journalistes Européens, *Agenda interculturel*, n° 275, Septembre

BLION R., (2009), « Europe's Ethnic & Diversity Media: Beyond mere visibility » in: DIETZ C., STAMMEN P., (Eds.) (2009), *Media on the Move: Migrants and Minorities and the Media* – Aix la Chapelle, CAMECO

BLION R., (Eds, 2008), *Médias et diversité, de la visibilité aux contenus*, Paris, Panos / Karthala

BLION R., (2007), « Ethnic media and diversity in Europe » in : Georgiou M., *Transnational lives and the media*, Londres, Routledge

BLION R., (Eds, 2007), *MediaDiv, le répertoire des media des diversités*, Paris, Panos/L'Harmattan

BLION R., (2007), « Parler de l'autre / Parler d'ailleurs. De la visibilité à l'expression des diversités en Europe » in : Rigoni I., *Qui a peur de la télévision en couleur ?*, Paris, Aux lieux d'être

BLION R. (eds), (2006), *La Représentativité des Immigrés au sein des Media – Bilan des connaissances*, Paris, Institut Panos / FASILD

BODSON C. (eds), (2008), *La Représentation de la Diversité au sein des programmes de la télévision belge francophone*, Bruxelles, Conseil Supérieur de l'Audiovisuel / Direction des Etudes et Recherches

CAMPION M. J., (2005), *Look Who's Talking – Cultural Diversity Public Service Broadcasting and the National Conversation*, Oxford, Nuffield College Oxford

CHESTERTON F. (2010), *Sports' Journalism, Discrimination and Racism, Which training for which solution?*, Strasbourg, Conseil de l'Europe

DIETZ C., STAMMEN P., (Eds.) (2009), *Media on the Move: Migrants and Minorities and the Media,* Aix la Chapelle, CAMECO, 2009

- (2011), *Ecrire la diversité !,* Strasbourg, Conseil de l'Europe

- (2007), *Editors' Code of Practice*, Londres, Editors' Code Committee / Press Complaints Commission

- (2006), *Examination of the alignment of the laws on defamation with the relevant case-law of the European Court of Human Rights, including the issue of decriminalisation of defamation*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, Comité Directeur sur les Médias et les Nouveaux Services de Communication

FRIEDRICH K., (2006), *Intercultural Media Training in Europe*, Munich, Kopaed Verlag / Bildungszentrum BürgerMedian

HARGRAVE A.M., ALIAS J., KEVIN D., CODINACH M. (2007), *Cultural Diversity Practices among Broadcasting Regulators*, Barcelone, CAC / Broadcasting Regulators and Cultural Diversity

HARGRAVE A.M., (2002), *Multicultural Broadcasting: concept and reality*, Londres, BBC, Broadcasting Standards Commission, Independent Television Commission, Radio Authority

- (2011), *Journalisme de Sport, Discrimination & Diversité – des Constats à l'Avenir…*, Strasbourg, Conseil de l'Europe

LANGE Y. (eds) (2009), *Living Together. A handbook on Council of Europe Standards on media's contribution to social cohesion, intercultural dialogue, understanding, tolerance and democratic participation*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, Direction Générale Droits de l'Homme et Affaires Juridiques, Division Médias et Société de l'Information.

MACE E. (eds), (2008), *Etude de la perception de la diversité dans les programmes de télévision, Rapport remis à l'Observatoire de la diversité des media audiovisuels du Conseil supérieur de l'audiovisuel*, Paris, CSA, Ecole des Hautes Etudes Sociales / CNRS, INA

- (2009), *Media4Diversity, Taking the Pulse of Diversity in the Media*, Bruxelles, Commission Européenne, DG Emploi, Affaires Sociales et Egalité des Chances

- (2007), *Muslims, non-Muslims and the UK media*, Londres, Greater London Authority / The search of common ground

NELSON T. D. (eds), (2009) *A Handbook of Prejudice, Stereotyping and Discrimination*, Londres, Psychology Press and Routledge

- (2008), *Promoting equal opportunities and diversity: A toolkit for the communications sector*, Londres, OFCOM

- (2008), *Special Eurobarometer 296, Discrimination in the European Union: Perceptions, Experiences and Attitudes*, Bruxelles, Commission Européenne

SPITZ B. (eds), (2010), *MédiaS et DiversitéS, Rapport de la Commission Media et Diversités*, Paris, Haut Commissariat à la Diversité et à l'Egalité des Chances

- (2010), *Sport & discrimination: the media perspective*, Strasbourg, Conseil de l'Europe

- (2011), *Sports' Journalism, Discrimination & Diversity – Realities for the Future…*, Strasbourg, Conseil de l'Europe

- (2008), *The 3rd Equality Summit – Cooperation for Equality! Good examples Best practices*, Stockholm, WAGGS / Présidence suédoise de l'Union Européenne

- (2011), *Tell us about diversity!,* Strasbourg, Conseil de l'Europe

TULLER D., (2004), *Reporting Diversity Manual*, London, Media Diversity Institute Publication

WHITE A., (2008) *To Tell You the Truth, The Ethical Journalism Initiative,* Bruxelles, Fédération Internationale des Journalistes

WHITTLE S., (2009), *Media & Diversity: The next steps to promote minority access to the Media,* Strasbourg, Conseil de l'Europe

WINSTON B., (2003), *Reporting Diversity Curriculum Framework*, Londres, Media Diversity Institute Publication

LE CONSEIL DE L'EUROPE

47 ETATS MEMBRES. 800 MILLIONS D'EUROPÉENS.

Le Conseil de l'Europe a été créé le 5 mai 1949 pour protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'Etat de droit dans tout le continent européen. Le siège de cette organisation internationale se trouve à Strasbourg.

DANS LES 47 ETATS MEMBRES DU CONSEIL DE L'EUROPE, LA DISCRIMINATION EST UN DÉLIT

VOUS POURRIEZ ÊTRE LA PROCHAINE VICTIME OU LE PROCHAIN TÉMOIN, ALORS DITES NON À LA DISCRIMINATION !

C'est le grand message de la campagne du Conseil de l'Europe contre la discrimination, destinée principalement aux professionnels des médias et qui se donne pour missions :

1. de former les professionnels des médias au traitement de l'actualité relative à la discrimination et au dialogue interculturel ;
2. d'aider les personnes issues de minorités à faire entendre leur voix en facilitant leur accès aux métiers des médias et à la production médiatique ;
3. d'informer l'opinion publique sur les politiques de lutte contre la discrimination.

Cette campagne axée sur le rôle des médias dans une Europe multiculturelle tire son origine du Livre blanc du Conseil de l'Europe sur le dialogue interculturel « Vivre ensemble dans l'égale dignité ».

Avec le soutien de

FUNDAÇÃO CALOUSTE GULBENKIAN

COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

Conseil de l'Europe

Avenue de l'Europe – F-67075 Strasbourg Cedex

Tél. +33 (0)3 88 41 20 00

www.coe.int/antidiscrimination